

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - 5 cents la copie

7^{ME} ANNÉE, No 333—SAMEDI, 11 OCTOBRE 1890

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



LES GRANDES MANŒUVRES DE LA CAVALRIE EN ANGLETERRE.—L'ARTILLERIE ALLANT PRENDRE POSITION

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 11 OCTOBRE 1890

SOMMAIRE

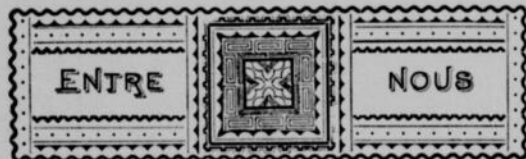
TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Poésie : Epithalame, par Dr R. Chevrier.—Notes et faits, par J. A. Chaussé.—Féréol (avec illustration), par Jules Lermine.—Nouvelles à la main.—Littérature : Près d'une tombe, par Jules Saint-Elmes.—L'Exposition des beaux-arts, par G. A. Dumont.—Cris et types Montréalais, par E. Z. Massicotte.—Une lettre au ciel, par Mathias Filion.—Un boulevard de Paris.—Primes du mois de septembre : Liste des numéros gagnants.—Astronomie : Idée d'une communication entre les deux mondes (suite et fin).—Feuilleton : Le Régiment, suite.

GRAVURE : Les grandes manœuvres de la cavalerie en Angleterre : l'artillerie allant prendre position.—Un boulevard de Paris entre deux et quatre heures de l'après-midi.—Banquises de glace dans le détroit de Belle-Isle.—Portrait : Osias Leduc, peintre ; J. A. Marois, peintre.—Lac Saint-Jean : Vue du lac Edouard.—Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	-	-	-	\$50
2me "	-	-	-	25
3me "	-	-	-	15
4me "	-	-	-	10
5me "	-	-	-	5
6me "	-	-	-	4
7me "	-	-	-	3
8me "	-	-	-	2
86 Primes, à \$1	-	-	-	86
94 Primes				\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



Il y a quelques jours arrivaient à New York tout un lot d'émigrantes, la plupart jeunes et jolies, qui avaient quitté les brumes d'Angleterre pour venir respirer l'air pur et libre de la jeune Amérique.

Interrogées sur leurs intentions, l'une d'elles répondit avec l'aplomb qui distingue les filles d'Albion :

—Nous allons au Lac Salé où nos futurs maris nous attendent.

—Mais ce sont les Mormons qui vivent là-bas !

—C'est vrai, les voix nous appellent et nous allons vivre avec les saints des derniers jours.

—Et cela vous convient de devenir la septième ou huitième femme d'un citoyen que vous n'avez jamais vu ?

—Oh ! oui, monsieur, dit-elle, en baissant les yeux, les voix nous appellent.

Elles étaient deux cent trois de ce genre-là, et parmi elles se trouvait une femme mariée qui avait abandonné son mari et ses enfants pour aller mener une vie atroce chez les Mormons !

Voyons, ne faut-il pas avoir perdu tout sens moral, avoir le cerveau conformé d'une manière toute particulière pour se lancer tout à coup froidement dans une existence pareille ?

Mais, enfin, comment ces jeunes filles-là ont-elles été élevées, de quelles familles peuvent-elles bien sortir, quels exemples ont-elles eu sous les yeux, comment vivait-on dans leurs familles, quelles lec-

tures ont pu les pervertir ainsi ? Autant de points d'interrogation qui resteront probablement sans réponse, et l'on se trouve seulement en présence d'un fait brutal dont l'immoralité n'est pas à prouver.

Je n'y comprends rien.

* * Birchall est aussi un joli type d'une classe d'immigrants qui feraient aussi bien de rester chez eux à pêcher à la ligne dans les eaux troubles de la Tamise.

Voilà un gaillard qui prend bien les choses.

Depuis qu'il est condamné à mort il passe son temps à dessiner, et il n'a pas un trop mauvais coup de crayon, et ses sujets appartiennent invariablement au genre léger, ce sont des danseuses court vêtues, des femmes très peu couvertes qu'il esquisse avec un certain talent.

Il parle de sa future exécution avec autant d'indifférence que si la chose ne le regardait pas du tout.

—Enfin de compte, dit-il, il faut toujours partir un jour ou l'autre, et quelle différence cela peut-il faire qu'un homme meurt d'une manière ou d'une autre. L'un meurt de consommation, l'autre d'une congestion, un troisième tombe dans un précipice ou sous un train. Les morts subites sont fréquentes aussi, qu'est-ce que cela peut me faire de mourir en une minute.

Quand aux regrets, aux remords, tout cela lui est parfaitement inconnu.

Après avoir suivi les phases de ce procès célèbre avec beaucoup d'intérêt, ses compatriotes d'Ontario se livrent à un nouvel exercice.

Ils parlent entre eux, qui, pour l'exécution, qui, pour la commutation de peine, et on n'entend guère que ces deux phrases :

—Il sera pendu.

—Il ne sera pas pendu.

J'espère qu'il le sera, mais je voudrais bien qu'il reçoive de temps en temps la visite d'un monsieur dans le genre de celui dont l'histoire est légendaire.

C'était un Anglais, évidemment, un Anglais qui après avoir remué ciel et terre pour obtenir la permission de voir un condamné à mort qui devait être exécuté prochainement, en était venu à ses fins, après avoir convaincu les autorités qu'il avait quelque chose de très important à lui dire.

On l'introduit dans le cachot du misérable.

—C'est vous qui êtes X... ?

—Oui.

—C'est vous qui allez être pendu ?

—Oui, ensuite ?

—Pendu le 14 du mois prochain ?

—Oui, oui, oui, après ?

—Oh ! enchanté de faire votre connaissance.

Alors, le 14 du mois prochain, on viendra, le matin, dans votre cellule, on vous attachera les mains, comme ça, sur la poitrine, on vous ligottera les pieds, mais de manière à vous permettre de marcher à petits pas, on vous mettra au cou un nœud coulant, on vous conduira sur la potence, on attachera la corde à un anneau...

—Ah ça, où voulez-vous en venir ?

—Attendez, on ouvrira la trappe, vous tombez dans le trou, vous ferez *coic*, vous gigotterez un petit moment et puis après vous ne gigotterez plus du tout...

—Allez au diable.

—Oh ! non, pas moi, vous. Eh bien, adieu, mon ami, n'oubliez pas, vous ferez *coic*, gigotterez un peu et puis...

—Que le diable vous emporte, hurla le malheureux.

—Non, pas moi, adieu.

Et il s'en fut tranquillement, enchanté de lui-même.

Oui, j'espère bien que Birchall fera *coic* le 14 novembre prochain, car, ainsi que le dit Maxime du Camp, la mort et la justice doivent être exactes au rendez-vous qu'elles se donnent.

* * Le fameux Lacenaire ne dessinait pas, mais il faisait des vers en attendant la guillotine.

Voici la dernière élocubration de ce bandit ; elle est écrite en argot.

Pègres traqueurs, qui voulez tous du fade,
Prêtez l'esgourne à mon dur boniment,
Vous commencez par tirer en valade,
Puis au grand truc vous marchez en taffant.
Le pauvre aboule,
On perd la boule,
Puis de la tolle on s'cramponne en rompant,
On vous roussine,
Et puis la tîne.
Vient remoucher la butte en rigolant.

Cette horrible langue peut se traduire ainsi :

Voleurs, poltrons qui voulez tous part au butin,
Prêtez l'oreille à mes dernières paroles :
Pour commencer, vous fouillez dans les poches :
Puis, quand vous vous mêlez de tuer, vous tremblez.
La victime arrive,
On perd la tête,
Et on se sauve de la maison tant qu'on peut.
On vous dénonce
Et puis le peuple
Vient vous voir guillotiner en riant.

C'est idiot, mais il ne faut oublier que c'est de la poésie d'assassin qui va mourir.

* * Depuis que je suis revenu du Labrador, je n'entends parler que d'assassinats, ce qui me prouve combien je revis en pays civilisé.

J'y pensais, hier, à cette côte stérile et je me voyais assis le soir sur le roc dénudé assistant au lever des étoiles, je repensais à ces solitudes, à la mer, aux mondes qui commencent à briller quand l'ombre se fait, je songeais à écrire ce que j'avais ressenti alors, quand les vers suivants me tombèrent sous les yeux. Jacques Normand, le poète, a eu les mêmes rêves, a contemplé le même spectacle, mais il le dit si bien que je vous invite à lire ces cinq strophes.

L'ÉTOILE

Dans le ciel transparent que le couchant colore,
Une étoile paraît, timide et seule encore,
Comme un œil scintillant aux portes de la nuit.
Seul moi-même, suivant le hasard de mon rêve,
Assis sur un rocher au-dessus de la grève,
Je regarde, songeur, ce point fixe qui luit.

Et je me dis : " Combien avant moi, d'autres hommes,
Depuis les premiers temps de ce monde où nous sommes,
Près de la même grève ont rêvé so-cieux ;
Vers ce même astre clair qui, sur l'horizon rose,
Ainsi qu'un clou d'argent étincelle et se pose,
Combien d'autres mortels ont élevé les yeux ?

Quel était donc leur but en fixant cette étoile ?
Espéraient-ils jamais percer le sombre voile
Qui d'un monde inconnu nous cache la clarté ?
Vermisseaux inquiets s'agitant sur la terre,
Voulaient-ils arracher à l'astre le mystère
Enviante et lointain de sa placidité ?

N'était-ce pas plutôt dans ces moments d'ivresse
Où tout l'être exalté débordait de tendresse,
Que leurs regards montaient vers la pâle lueur ?
Ne la prenaient-ils pas pour douce confidente
De leurs espoirs comblés, et, d'une voix ardente,
Ne lui contaient-ils pas l'histoire de leur cœur ?

Partez, envolés-vous vers les profondes voûtes,
Tristesses et bonheurs, espérances et doutes,
Grandiose soupir de ce monde anxieux !
De tout temps, isolé dans sa faiblesse extrême,
L'homme chercha là-haut comme un autre lui-même :
La joie et la douleur font regarder les cieux.

* * Je vous ai parlé tout à l'heure d'un anglais assassin et de jeunes anglaises toquées, mais il ne faudrait pas vous laisser sous l'impression que je veuille mépriser cette race qui a de grandes qualités, et je vous prie de croire, je vous l'ai déjà dit, que j'aime beaucoup les bons Anglais.

Justement, je viens de lire un compte-rendu de deux ouvrages écrits l'un par M. Hillebrand, l'autre par M. Brownell, qui traitent de la France, ou plutôt des Français. Ces ouvrages sont très bien faits, et je détache de l'analyse un passage qui se rapporte à l'appréciation faite de la femme française.

Les jeunes filles françaises n'ont aucune liberté, dit M. Hillebrand, elles ne sortent pas qu'on ne les accompagne. L'appréhension des parents, c'est que, livrée à elle-même, leur fille ne fasse quelque sot et fâcheux mariage. Quel contraste avec l'indépendance des jeunes anglaises et américaines, dont la préoccupation constante est

de s'emparer de l'imagination d'un homme, de conquérir un mari !

Dans le mariage français se retrouvent les deux traits dominants de notre caractère, rationalisme et instinct social. " Il est ignoré de personne, dit M. Hillebrand, que la famille française est fondée sur le mariage de raison. " D'après M. Brownell, l'individualisme étant inconnu en France, tout y étant organisé au point de vue de la société et de l'opinion, il serait contraire aux tendances nationales de laisser une institution aussi importante que le mariage entièrement à la fantaisie des personnes intéressées. On se marie en France moins pour soi que pour les autres, rarement au-dessus ou au-dessous de sa classe. Les mésalliances inspirées par la passion y sont fort rares. Pendant les vingt années qu'il a vécu en France, M. Hillebrand n'a jamais entendu citer un jeune homme de famille qui ait épousé l'institutrice de sa sœur, ni une jeune fille qui se soit laissée enlever par le précepteur de son frère. " On sait, ajoutait-il, que de pareils faits se produisent journellement dans les pays de race germanique, sans parler d'extravagances plus grandes encore en Angleterre.

Les Français ne sont pas précisément des coureurs de dot, mais les considérations de fortune pèsent pour eux d'un grand poids.

Dès lors il importe peu que les personnes se connaissent avant de s'épouser. Il y a même à cela de grands obstacles. L'auteur remarque que dans la bonne société de province les règles pour les préliminaires du mariage sont aussi sévères que celles qui imposent l'observation du dimanche en Angleterre ou en Écosse. Les futurs se sont rencontrés peut-être pour la première fois avant de se rendre à la mairie et à l'autel. Les découvertes viendront après.

Ces découvertes seront la plupart du temps assez agréables, nos auteurs se plaisent à le constater. Elevée comme nous l'avons vu, la jeune fille, selon les probabilités, deviendra une femme fidèle, ordonnée, attachée à ses devoirs. Le mariage de convenance n'exclut même pas l'idée d'amour. Au témoignage de M. Hillebrand, la plupart des mariages français sont plus heureux que nos mariages d'inclination.

Une telle conception du mariage a pour conséquence logique l'indissolubilité : " Le mariage allemand étant fondé sur l'inclination, doit cesser lorsque l'inclination cesse ". Le mariage français est au contraire une institution sociale, dans laquelle sont placés les intérêts de tiers mineurs, et qui, en tant que garantie d'ordre public, ne devrait pas être touchée. L'extrême facilité du divorce, qui existe en Amérique est sévèrement jugée par M. Brownell.

M. Hillebrand note encore la tendresse extrême, aveugle, des parents français pour leurs enfants. L'enfant devient le personnage principal de la maison, le seul intérêt, le seul souci. Les filles ne se marieront pas au loin. Les fils autant que possible, continueront dans la ville natale les affaires de leur père, ne chercheront pas à émigrer, à se rendre indépendants. La famille germanique, anglaise, américaine, se dissout naturellement par l'émancipation des enfants et la fondation de nouveaux foyers, les biens qui relient les divers membres sont assez faibles et faciles à relâcher : la famille française, au contraire, œuvre de l'intelligence ordonnatrice, organisatrice et sociale, forme une association plus étroite et plus durable. Rien n'est touchant comme l'amour des fils pour leur mère, l'amour des frères et des sœurs, des cousins et des cousines, l'assistance et les secours qu'on se prête, les sacrifices à l'honneur du nom, la mémoire et le culte des morts.

Venant de la part d'étrangers ces appréciations ont une grande valeur et il faudrait tout lire pour en comprendre l'importance.

En terminant, je m'aperçois que M. Hillebrand est Allemand, les compliments ne sont donc pas inspirés par son amour aveugle pour la France.

M. Brownell est bien anglais, lui.

Lein Ledien



EPITHALAME-ALLEGORIE

A MONSIEUR ET MADAME J.-BTE SAINT-LAURENT

Deux fleurs qui s'étaient adorées
En s'apercevant sous les cieus
Dans un bosquet délicieux
Vivaient tristes et séparées.

Et rapides fuyaient les jours
Sans réaliser leurs chimères,
Elles savaient, fleurs éphémères,
Qu'un printemps ne vit pas toujours !

C'était une rose trémière
Aux pétales vierges encor ;
L'autre, un jasmin galonné d'or
Était à sa flamme première.

Que leur importait le pinson
Avec ses romances plaintives,
Et l'onde qui s'arrête aux rives
Pour conter fleurette au buisson.

Que leur importait la ramée
Que trompe l'inconstant zéphir,
Le ciel de pourpre ou de saphir
Souriant à la vague aimée ?

Rien n'existait que leur roman,
Que leurs amours plus frêles qu'elles
Et de n'être pas infidèles
Elles avaient fait le serment.

Et souvent au souffle des brises
Dont l'aile venait les bercer
On voyait longtemps s'enlacer
Leurs jeunes corolles éprises !

Aux voluptueuses odeurs
De leur sein sans cesse exhalées
Étaient doucement épelées
Leurs confidences, leurs ardeurs.

Et vers les spères inconnues
En un hymne rempli d'aveux,
Portant leurs désirs et leurs vœux
S'élevaient leurs voix ingénues.

L'amour quoique fourbe et moqueur
Fait parfois d'adorables choses,
Change en bonheurs les deuils moroses
Et de bien des maux est vainqueur.

Pauvres fleurs à peine naissantes
Leurs pleurs, leur parfum, leur beauté,
Leur amour, leur sincérité
Rendaient leurs prières puissantes.

Et l'on vit un matin vermeil
Par la même brise bercées,
Sur la même tige enlacées
Les deux fleurs sourire au soleil...

Dr R. Chever

LE SARDINIAN AU MILIEU DES GLACES

(Voir gravure)

Il est rare que les vaisseaux traversant le détroit de Behring, en route pour Québec, aient rencontré autant de banquises de glace que durant les mois d'août et septembre dernier.

L'un des steamers de la ligne Allan, le *Sardinian*, rapporte que lors de son dernier voyage il en a rencontré des centaines, à tel point, que la mer en était littéralement couverte sur un parcours de plusieurs milles, et que ces banquises étaient d'une hauteur énorme.

Heureusement que le temps était parfaitement calme, et le *Sardinian* a pu traverser cet immense champ de glace sans le moindre accident.

La gravure que nous publions aujourd'hui est due au crayon de M. Edward Roper, l'un des passagers du *Sardinian*.



SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ.—On me communique les renseignements suivants sur les diverses constructions de l'église de Sainte-Anne-de-Beaupré :

" La première église fut bâtie en 1658, la première pierre ayant été posée par l'abbé de Queylus, un an avant l'arrivée de Mgr de Laval, c'est-à-dire la même année. En revenant de Ste-Anne, l'abbé de Queylus bénit la première église de Château-Richer. L'église de Sainte-Anne fut rebâtie presque totalement, en l'année 1787. La voûte et le clocher furent faits en 1788, et on commença à la couvrir en bardeaux, en 1789. Lorsqu'il s'agit de rebâtir, il fut proposé de le faire sur la terre d'Augustin Simard, à environ 20 arpents plus bas. Cette église existait depuis 130 ans.

MAHOMET.— Dans un des derniers numéros du MONDE ILLUSTRÉ, je donnais quelques notes sur *Mahomet*. Aujourd'hui, j'ajouterai d'autres détails supplémentaires sur ce prophète : La date exacte de sa naissance est le 29 août 570 de J. C ; il mourut le lundi 8 juin 632 ; son tombeau est à Médine (Arabie), qui a reçu à cause de cela l'épithète de *monewwerch* (l'illuminee).

Le nom *Mahomet* s'éloigne un peu de la véritable orthographe arabe, c'est *Mohammed* (le glorifié) qu'on devrait dire ; les Turcs prononcent *Méhémet*, quand il est question d'un personnage vivant du nom de Mohammed, c'est au contraire l'usage en français de se servir de la forme *Mohammed*, lorsqu'on parle des Arabes vivants qui portent ce même nom.

LE KORAN.— Le *Koran* (ou *Coran*) est un assemblage informe et incohérent de préceptes moraux, religieux, civils et politiques, mêlés d'exhortations, de promesses et de menaces relatives à la vie future et de récits empruntés avec plus ou moins de fidélité à l'antiquité biblique, aux traditions arabes et même à l'histoire des premiers siècles du christianisme. Le *Koran* est divisé en cent quatorze chapitres. L'invocation arabe *bismillah irrahmani rrahim* (au nom du Dieu clément et miséricordieux) se lit en tête de tous les chapitres du *Koran*, le chapitre IX seul excepté. Le mot *racham* est appliqué à Dieu comme embrassant dans sa miséricorde tous les êtres, sans distinction aucune ; *rahim*, au contraire veut dire miséricordieux dans un sens plus restreint, envers les bons, les fidèles, ceux qui méritent sa grâce. Bien que la traduction donnée ici ne rende pas la nuance qui existe entre ces deux mots arabes, elle est donnée comme étant généralement adoptée.

Le mot *Koran* ou *Kour'an* veut dire lecture. Avec l'article *al*, la lecture ; livre, le livre par excellence. Le *Koran* est appelé encore *el ki'ab*, le livre ; *kitaboullah*, le livre de Dieu ; *killimet oullah* parole de Dieu ; *el tenzil*, livre descendu d'en haut ; *el dhikr*, admonition : *el forkan*, distinction (entre le licite et l'illicite, le bon et le mauvais) ; *el mos'haf*, le volume (*codex* par excellence).

TYPE-WRITER.— Mon article, qui a paru dans le MONDE ILLUSTRÉ du 30 août, dans lequel je proposais un mot français pour *type-writer*, a eu plus de succès que je ne l'espérais, puisque il y a un mois je ne connaissais pas de mot pour désigner le *type-writer* en français. Maintenant, nous en avons quatre, savoir :

Mécanigraphe, qui existe sur les demandes d'admission au service civil.

Clavigraphe, qui a été proposé en France par M. Louis Fréchet.

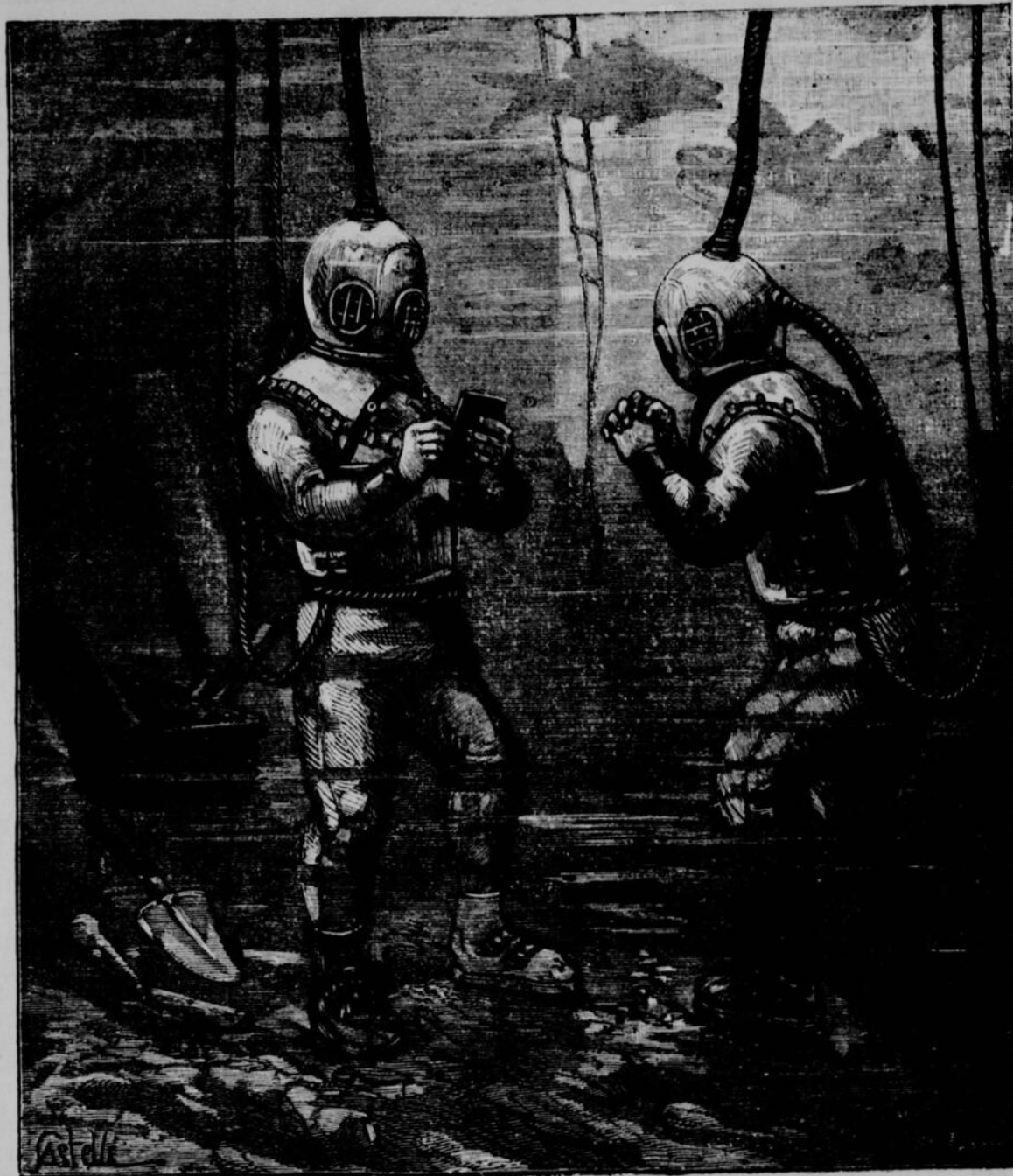
Graphotype, qui est, d'après un traducteur éminent, la traduction la plus fidèle de *type-writer*.

Et *Machinographe*, que j'ai proposé.

Lequel de ces quatre mots devons nous employer ? " Du choc des idées jaillit la lumière "

J.-A. CHAUSSÉ.

FERREOL, par Jules Lermina



Epouse-là, si tu veux...—Page 373, col. 3

Jeune, brave, intelligent,—il était né à Marseille,—Ferréol avait pour principe de ne jamais s'étonner. Il laissait aux âmes faibles le vulgaire émoi de la surprise et ne craignait même pas, comme les anciens Gaulois, que le ciel lui tombât sur la tête. Cet incident lui eût paru fâcheux, mais n'eût pas ébranlé son sang froid.

Il ne manquait de rien—étant bien de chez lui—menait joyeusement ses cinq lustres, tout éclairés de bien-être, faisait la nique au passé et riait à l'avenir.

A Paris, il rencontra Angèle.

Elle était adorablement jolie. Il l'aima. Il le lui dit. Elle écouta. Il la pressa. Elle résista. Il insista. Elle demanda le mariage. Logique avec lui-même, il ne s'étonna pas. Elle était vertueuse. Pourquoi ne pas l'épouser ?

Ferréol lui dit :

—Vous avez une famille ?

—Un père.

—Où est-il ?

—A Brest.

—Que fait-il ?

—Il radoube des vaisseaux.

Avoir un beau-père radoubeur rentre dans les contingences admissibles.

—Je pars, dit Ferréol.

—Pourquoi ?

—Pour demander votre main à M. votre père. Voilà comme je suis, moi ! Rien au lendemain. Pressé, vendu. Je vous aime, vous m'aimez... Hein ? vous m'aimez ?

—Oui.

—Donc... le train part à huit heures du soir : à onze heures du matin, je suis à Brest. Je cours au radoub. Je vois votre père. Je lui pose la question. Il répond. Je suis ravi. Je reprends le train à trois heures et après-demain, sept heures du soir, je vous dis : " Tu es à moi ! "

Elle rougit, eut un délicieux sourire et, murmurante, dit :

—Va !

* * *

Ferréol prit une voiture dont le cocher était ivre. Il ne s'étonna pas. A la gare, le préposé aux billets lui glissa deux pièces roumaines. Il ne s'étonna pas. Dans la salle d'attente, on lui vola

sa valise. Il ne s'étonna pas. Dans le wagon, un Anglais—seul—occupa les quatre coins, un de sa personne, un de son parapluie, un de sa lorgnette, un de son Baedeker. Ferréol ne s'étonna pas.

Le train dérailla. Enfantillage. Ferréol eut le nez à demi écrasé. Billevesée. Il y eut un retard d'heures multiples. Fadaïse.

Le surlendemain, à l'heure dite,—mais à vingt-quatre heures près,—Ferréol débarquait à Brest, et, rapide comme un zèbre marseillais, enfilait la rue de Siam.

—Les ateliers du Radoud ?

—Sur la Penfeld, troisième bâtiment à gauche.

Ferréol ignorait absolument l'identité géographique de la Penfeld. Mais un homme comme lui ne demandait pas d'explications.

Il alla droit devant lui, comme celui qui sait très bien, tourna vers Saint-Sauveur, se heurta à la porte Gabon, rebondit sur la Madeleine, carambola sur le château, finalement vit sur un écriteau : Quai de la Penfed—et intelligent, puisque Marseillais, devina qu'il était en bon chemin.

Il s'engagea sur le quai, faillit se rompre les jambes aux cordes goudronnées, se prendre au

piège des anneaux, reçut force horions des porteurs de ballots et enfin tomba en arrêt devant un bâtiment sur lequel, en lettres noires sur fond chique tabac, s'écrasait ce mot unique :

—Radoub.

Cette chance ne l'étonna pas plus que le reste.

Il vit une porte, devina qu'elle devait servir à entrer, tourna le bouton, pénétra et aperçut dans une salle noire un lit de camp et, sur ce lit de camp, un matelot qui fumait sa pipe.

Hirsute, embriqué, type du loup de mer.

* *

—Monsieur Kénézek demanda Ferréol.

C'était le nom de famille de la bien aimée...

Angèle Kénézek.

—Il n'est pas là.

—Où est-il ?

—Au travail, donc...

—Où ça ?

—Là... dans le fond.

Et la main du matelot dessina du pouce une vague topographie.

—Eh bien ! j'irai le trouver au travail.

—Toi ? mon petit !

—Pourquoi pas ?

—Ça serait drôle...

—Ah ça ! pas de phrase ! j'ai à parler à M. Kénézek, affaire urgente et qui n'admet pas une minute de retard. Je veux le voir, je le verrai et tout de suite, dussé-je pour cela plonger au fond des enfers.

Le matelot sursauta, passa sa pipe de la canine de droite à la molaire de gauche, puis s'écria :

—Alors tu es de la partie ?

Ferréol ne comprit pas. Mais ses principes lui dictaient la réponse :

—Parbleu ! fit-il en se cambrant avec désinvolture.

—Alors ça va... je te conduirai. C'est à deux pas. Tu peux t'habiller ici...

S'habiller ! Tout autre que Ferréol eût esquissé un geste de surprise plus ou moins contenue. Mais lui, jamais ! Après tout, pour se présenter devant un beau-père, peut-être était-il convenable d'endosser l'habit noir.

—Allons, reprit-il.

Le matelot fit deux pas vers une porte, puis s'arrêtant dit :

—Ah ça ! ne blaguons pas !

Il leva le bras et détacha un tableau gris-seux pendu au mur ; et lisant, interrogea Ferréol comme suit :

—Tu n'es pas en état d'ivresse ?

—Moi ? Ah mais ! (se contenant) je n'ai pas un verre d'eau dans l'estomac.

—Y a-t-il plus d'une heure que tu as mangé ?

—Trois heures.

Ferréol eut une furieuse envie de demander si on se moquait de lui : un autre aurait succombé à la tentation ; lui, non.

—Tu n'es pas en transpiration ?

—Je suis sec comme une ardoise.

—Ardoise... tout à l'heure.

Ce tout à l'heure n'éclairait pas la situation.

—Tu es en bonne santé ?

—Je suis de bronze.

—Tu as l'esprit calme ?

—Un granit moral.

—Bien.

L'homme remit l'écrêteau en place et ouvrit la porte.

* *

—Déshabille-toi !

Jusqu'ici Ferréol n'avait demandé personne en mariage. Mais bien qu'il eut l'esprit vif, il n'avait pas supposé que cet acte—important il est vrai—dût être accompagné de pareilles formalités. Mais comme il était de ceux que rien n'étonne, il ne broncha pas et obéit.

Il faisait presque nuit dans la pièce et Ferréol en était réduit aux conjectures.

Le matelot ouvrit un coffre et en tira un bonnet un gilet, un caleçon et des chaussettes.

—Avec ça, fit-il, nique pour la transpiration !

—En effet, dit Ferréol en se couvrant de ces

objets qui exhalaient une singulière odeur, extrait de goudron et d'algue marine—panaché.

Puis le matelot exhiba un vêtement verdâtre, pantalon à pied et à gilet, d'une étoffe solide et souple. Il fit asseoir Ferréol, l'aida avec la dextérité d'un valet de chambre émérite, lui passa le pantalon, lui laça de gros souliers, très lourds, introduisit les bras l'un après l'autre dans le gilet et remonta une collerette de cuir qui s'adaptait exactement aux épaules.

Sur le dos, il plaça un coussin, et, par dessus, une pélerine de métal qui ressemblait à une cuirasse.

Ferréol se prêtait de grâce excellente à ce travestissement.

Une idée lui traversait le cerveau qui n'était pas sans flatter sa vanité.

Il songea aux chevaliers de l'ancienne Bretagne et se dit qu'Angèle, la douce Armoricaïne, lui avait sans doute caché par modestie qu'elle descendait de quelque antique famille, des ducs de la Mer.

Pendant ce temps, l'autre continuait à l'ajuster, murmurant des phrases, récitées par cœur, comme la théorie du caporal :

—Faire pénétrer chaque bouton de la pélerine de métal dans la boutonnière correspondante de la collerette de cuir.—Par dessus la collerette ajuster les brides ou segments de cuivre, ainsi que les écrous à oreilles.—Visser ces derniers jusqu'à ce que la jonction du vêtement et de la pélerine... etc.

C'était long. Mais Ferréol était patient. Il dit seulement :

—Vous êtes sûr que je verrai M. Kénézek ?

—Oh ! il ne s'envolera pas ! répliqua le matelot avec un gros rire.

Puis il ajouta :

—Il n'y a plus que le casque. Nous le mettrons là bas.

Puisqu'il n'y avait plus que le casque, le plus dur. Cela ne serait plus qu'affaire de patience.

Le matelot prit sous son bras une sorte de boule enveloppée dans un sac de cuir. Le costume de Ferréol lui rappelant vaguement la camisole de force, il se dit que jamais condamné n'avait vu le bourreau porter déjà sa tête sous son bras, en le menant à l'échafaud.

D'ailleurs il ne s'agissait pas d'échafaud, mais d'amour.

Le matelot fit sortir Ferréol, le conduisit sur le quai, tourna à droite, puis à gauche, et arriva sur une jetée qui s'avancait dans un bassin de quelque dix mètres. A une courte distance, la coque noire d'un bâtiment dont Ferréol, par contenance, demanda le nom :

—C'est le *Duguay-Trouin* ! Un rude trou à aveugler !

En toute autre circonstance, Ferréol eut peut-être prononcé quelques paroles sympathiques à l'adresse du *Duguay-Trouin*, blessé dans ses œuvres vives. Mais il était gêné aux entournures et se tut.

Le matelot appela un de ses camarades, qui sans mot dire, vint se placer derrière Ferréol.

—Ça va bien ?

—Parbleu ! fit Ferréol.

—Alors, attention ! Tu vois, l'ardoise est accrochée à la ceinture, avec le crayon.

—Je vois.

Ce fut son dernier mot. A ce moment, d'un mouvement à la fois rapide et doux, les deux hommes saisirent le casque, dégagé du sac de cuir, le soulevèrent au dessus de la tête de Ferréol, l'emboîtèrent jusqu'à ses épaules et serrèrent les écrous...

Ferréol, aveuglé, étouffé, eut un éblouissement. Un instant la nature faillit l'emporter sur la vigueur de son principe. Mais toute protestation lui parut inopportune.

* *

Il se sentit enlever de terre, puis suspendu dans le vide ; puis une étrange sensation de froid lui monta des pieds à la ceinture, il y eut un remous au-dessus de sa tête. Il ouvrit les yeux tout grands, et à travers les hublots de son casque, il vit un poisson qui passait.

Certes, ces péripéties n'étaient pas banales. Mais pour avoir quelque mérite, c'est de l'étonnant seul qu'il convient de ne pas s'étonner.

Ferréol descendait avec une rapidité relative. Enfin il vit le fond de l'eau et, à quelques pas, un monstre à tête énorme et à yeux gigantesques, qui fit rapidement quelques pas vers lui, prit à sa ceinture une ardoise semblable à celle que portait Ferréol et, écrivant quelques mots, la lui montra.

Ferréol, qui avait des bourdonnements dans la tête, lut :

—Je suis Kénézek. Qu'est-ce que tu veux ?

L'instant était solennel. Ferréol eut une longue aspiration à laquelle se prêta complaisamment la pompe foulante, puis, le poumon satisfait et l'âme forte, il réfléchit.

De ce scaphandrier à grosse tête dépendait le bonheur de sa vie entière. Entre casques, on devait s'entendre. Comme beau-père, un plongeur était convenable. Ce n'était pas une situation commune.

Ferréol prit à son tour l'ardoise et, quoique considérablement gêné, écrivit :

—Je m'appelle Ferréol, j'habite Paris. J'ai dix mille livres de rente. J'aime votre fille Angèle et j'ai l'honneur de vous demander sa main.

Il y eut un grondement sous le casque de l'aieul. Il passa une algue sur son ardoise, puis écrivit de nouveau :

—Epouse-la si tu veux, je m'en...

—Vous consentez ? ardoisa vivement Ferréol ravi et inquiet à la fois.

—Bon débarras ! crayonna Kénézek, je consens ! mais fiche moi le camp, j'ai à faire.

Enthousiasmé, Ferréol voulut s'agenouiller devant le scaphandre paternel. Mais son vêtement gonflé tirait par en haut. Cet acte d'hommage respectueux lui fut interdit.

Cependant le père d'Angèle répétait sur l'ardoise sa parole suprême : "Fiche moi le camp !" Et comme Ferréol, ne sachant comment s'y prendre pour remonter, ne se hâtait pas assez à son gré, il frappa cinq fois—selon l'ordonnance—la corde d'appel, Ferréol se sentit enlevé et, se frayant un passage à travers une compagnie de dorades, reparut à la lumière des cieux.

* *

—Ça ne fait rien ! lui dit le matelot en humant le verre de rhum que Ferréol lui offrit bénévolement, à ta place, j'aurais attendu dix minutes. Kénézek va remonter à cinq heures.

Il était cinq heures moins dix. Ferréol répliqua :

—Un homme comme moi n'attend pas dix minutes.

—De retour à Paris, Ferréol épousa la fille du scaphandrier. Et il vit heureux, ce qui n'est pas parvenu à l'étonner.

NOUVELLES A LA MAIN

Aux courses.

—Moi aussi, monsieur, je fais courir.

—???

—Je suis l'inventeur d'un purgatif !

* *

Le chapitre des doléances.

—Oui, monsieur, le jour même où je me mariais, mon caissier profitait de mon absence pour m'enlever ma caisse.

—Qu'est-ce que vous voulez ? un accident n'arrive jamais seul !

* *

Un ami rencontre un veuf tout larmoyant.

—Mais vous m'avez dit cent fois que vous éprouviez une belle horreur pour votre femme !

—C'est vrai ; mais vous savez bien qu'on souffre encore après s'être fait arracher une dent mauvaise !

* *

Entre boulevardiers :

—Est-elle vraie, la nouvelle qui circule au cercle ? Tu épouses Mme de X..., une veuve en possession de cinquante ans bien sonnés ?

—Oui, mon cher, et en possession également de cinquante mille francs de rente bien sonnants !



PRÈS D'UNE TOMBE

(HOMMAGE A MON AMI, ACHILLE B...)

C'était hier. Nous faisons tous les deux, mon ami et moi, notre promenade de l'après-dîner. Marchant à l'aventure, tristes orphelins, comme instinctivement, c'est vers un même but que nous avons dirigé nos pas. O douce sympathie de l'amitié qui nous a conduits l'un et l'autre au vieux cimetièrre où dorment leur dernier sommeil celles qui ont été nos mères, aimable spontanéité, je te bénis !

Pour moi, c'est pour la centième fois, peut être, durant mes quinze longs mois de deuil, que je me retrouve agenouillé auprès du tertre vénéré. Toujours, pourtant, je m'y incline avec une affection nouvelle, toujours, lorsque je me relève, je sens en mon âme la force d'un courage nouveau.

Et j'ai vu, mon ami qui n'a pas comme moi, l'avantage de revenir souvent à la tombe chérie, subir les mêmes impressions, pendant que nous y priions tous deux. J'ai vu se refléter, en même temps, sur son visage, et les mêmes tristesses du regret, tribut à la nature, et les mêmes saintes joies de l'espérance, hommage à la foi ! Cela m'a fait penser : il est donc bien vrai que jamais du fils à la mère quelques pieds de terre froide, quelques années de douloureuse absence ne sauraient interrompre le courant d'amour inéluctable par le ciel établi !

Ah ! c'est qu'en effet, ô tombeau, tu ne sais pas quel trésor de tendresse tu ravis à nos cœurs quand tu détiens une mère en ton humide prison !

Hier, sous un des plus beaux soleils de septembre qu'on puisse rêver, les fleurs, dont de pieuses mains ont embelli les tombes, étaient dans tout l'éclat de leur fraîcheur. La brise caressante les agitait doucement. Elles semblaient chanceler sous le poids de la tristesse dont nos âmes navrées déversaient dans leur frêle corolle les funèbres secrets.

Pouvons-nous le croire, charmantes et saintes fleurs qu'on sème sur les tombes, Dieu permet-il cela que vous poussiez une de vos racines, à travers le bois du cercueil, jusqu'au cœur du cher enseveli ? ...

Oh ! si ça n'est pas un mensonge, un rêve de ma triste imagination, parlez, discrètes messagères, parlez à mon oreille, parlez... ou plutôt parlez à mon cœur ! Dites-moi quelque chose, petites privilégiées qui croissez sur la tombe de ma mère, dites-moi quelque chose de ce cœur regretté jusqu'ou vous arrivez. Dites ce qu'il est devenu cet abîme insondable de la pure affection. Il ne saurait être encore aride et desséché, il avait tant d'amour !

Mais non, oh ! non, les fleurs sont muettes. Les fleurs ne disent rien, elles ne parlent qu'à Dieu.

Seul le vent, dans les grands arbres d'alentour, mêle sa dolente chanson aux soupirs qu'exhale ma poitrine oppressée.

Cependant la foi se ranime, et la foi parle au cœur. Sur le bord d'une tombe qui cache à la vue du corps une personne chère, c'est là qu'il fait bon d'être croyant ! Près d'une tombe, on aime à voir plus loin que ce bout de vie orageuse qu'il incombe à chacun de couler ici-bas ! Près d'une tombe, l'âme grandie par son espoir, bénit Dieu d'être Dieu et de faire si bien tout ce qu'il fait !

Car la foi nous dit : à toi qui espères en ce que tu aimes, il sera donné d'aimer à jamais ce en quoi tu auras fermement espéré ! Devant cet enseignement, l'âme se reconforte, le cœur ranime son courage. Le croyant se dit : je dois vivre pour croire, espérer et aimer, et le chrétien répond : il faut aimer, espérer et croire pour vivre ! Et alors, dans l'enthousiasme qui la remplit, la créature reconnaissante lève au ciel son regard et confesse au Seigneur : vous seul, ô mon Dieu, vous êtes grand !

Lorsque j'ai longtemps prié dans ce lieu solitaire qu'est notre champ des morts, je sens mon énergie abattue se réveiller soudain. Dans les douces

émotions que la foi me ménage près de la tombe de ma mère, mon âme se retrempe, et ce n'est plus le même, le chrétien qui retourne après ces suaves minutes d'intime entretien que celui qui y était venu accablé de tristesse.

C'est là que vont mourir les soucis qui s'acharnaient à me poursuivre ; là que je vais panser un grand nombre de blessures que m'infligent, souvent, les ronces du chemin.

C'est là que je me rends quand la solitude me pèse, m'y rétablir dans l'intimité de la chère disparue. C'est là que j'amène, comme au plus digne rendez-vous, un ami de cœur se prosterner avec moi.

Hier nous étions deux intimes, deux frères en amitié, deux frères en deuil, pour accomplir l'émotionnant pèlerinage. Ensemble et la main dans la main, nous avons été nous agenouiller auprès de chacun des deux tertres sous lesquels reposent nos deux mères. Ils sont tout près l'un de l'autre, à l'ombre des grands bras de la croix noire, le sien plus frais de quelques mois, le mien toujours non moins vénéré.

Pauvres enfants, lui, l'hiver l'a rendu orphelin, par son air trop vif pour de faibles poitrines, et moi, c'est au printemps qu'a disparu ma mère, avec le parfum délicieux des premières roses fanées !

Avez-vous été satisfaites, chères âmes de nos mères, de cette visite que nous vous avons voulu faire avant que de nous séparer ? Notre filial amour ose l'espérer.

Entendez donc, c'est l'unique gage que nous vous demandons, ce cri du cœur que nous poussions vers vous, en nous dérobant, hier, bien malgré nous, à vos surnaturelles étreintes. Dans la tourmente de notre terrestre existence, déjà bien ballottés par les flots, nautonniers de vingt ans, c'est notre espoir en vous que nous prenons pour boussole. Que le bruit des concerts angéliques auxquels vous mêlez dès à présent vos voix, nous n'en doutons pas, saintes mères et vaillantes chrétiennes, n'empêche point d'arriver à vos oreilles, comme un suprême appel, la prière de votre enfant :

" O mère, veille sur moi comme jadis, et fais en sorte d'être toujours contente de ton fils ! Puisse Dieu donner raison à ton amour, quand finira ma vie, et réunir, pour l'éternité, des cœurs qu'il n'a pu séparer que pour un temps ! "

L'EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

III

M. J.-A. Marois, peintre bien connu, a mis à l'exposition quelques toiles. La plupart d'entre-elles sont bien brossées et dénotent chez M. Marois beaucoup d'habileté.

Ce que nous avons trouvé de mieux est une *Tête de vieillard* (copie). Vraiment, dans ce petit tableau l'artiste s'est surpassé.

Digne de remarque aussi, la *Trinité*, d'après Pierre de Cretone, la *Pêche à Saint-Malo*, d'après Pierre Beretini, *Une scène de rivière*, *Une vue dans les Alpes*, et deux portraits : celui de l'hon. C.-S. Rodier et celui du peintre lui-même.

* *

Arrêtons-nous maintenant, devant deux charmantes petites toiles, mises, nous ne savons pourquoi, dans un coin isolé et en partie cachées par d'autres objets. Elles sont toutes petites, mais bien réussies. Pas un artiste ne refuserait d'y apposer son nom.

La première de ces toiles représente le *Christ en croix*, d'après Bonnat. Le Christ, les yeux au ciel et la figure empreinte de la plus grande douleur, exalte son dernier soupir. C'est vivant.

Le deuxième tableau est une *Mater Dolorosa* admirable ; un original celui-là. Nous croyons cependant que l'auteur, pour faire cette belle tête, a

dû s'inspirer chez le Guide, car elle a quelque peu le caractère des productions du célèbre peintre italien.

Ces deux toiles indiquent chez M. O. Leduc un talent plus qu'ordinaire. Nous ajoutons de plus que cet artiste sera un maître dans l'avenir, s'il continue de peindre.

* *

M. Emile Lefeunteun expose plusieurs tableaux et plusieurs dessins au crayon. L'un d'entre eux nous montre le *Christ en croix* sur le rocher du Golgotha ; un rayon l'illumine obliquement. La croix se détache sur un ciel sombre.

Plusieurs autres toiles représentent des paysages et scènes de campagne, et aussi quelques portraits.

Ce que nous avons le plus remarqué dans l'exposition de cet artiste est *Une tête de patriarche*, copie d'un grand maître, qui est bien peinte.

Nous pouvons en dire autant de beaucoup des dessins au crayon de M. Lefeunteun.

* *

Parlons de M. J.-C. Franchère, qui arrive justement de Paris, après y avoir étudié pendant trois ans sous la direction de Gérôme et de Jos. Blanc. Notre compatriote, nous sommes heureux de le dire, a bien profité des quelques années passées là-bas, et tous ceux qui voudront s'en convaincre n'auront qu'à aller voir les productions de cet artiste.

Son *Job*, d'après Bonnat, est fidèlement reproduit et digne d'attention. Réellement, le grand peintre français n'a jamais été mieux copié. Encore une excellente copie, c'est *Une tête de femme*, d'après Cormon.

Bien faits également divers tableaux représentant quelques *Paysages en Bretagne*, un *Intérieur du Louvre*, *Une rue à Saint-Malo* et *Une jeune Italienne*.

Ces divers tableaux font beaucoup d'honneur à M. Franchère.

CRIS ET TYPES MONTRÉALAIS

Les vendeurs de journaux sont très nombreux à Montréal. Plusieurs n'ont que cela pour vivre.

Bon nombre les portent à domicile et se font un salaire respectable et raisonnable. D'autres aiment mieux attendre les passants aux coins des rues.

Les postes préférés par ceux-ci sont la rue St-Jacques et la rue Notre-Dame, entre la côte Saint-Lambert et la rue McGill, puis le boulevard St-Laurent entre les rues Ste-Catherine et Craig.

Ce sont pour la plupart des petits garçons. Cependant le sexe, l'âge, la nationalité ne comptent pas pour des obstacles, car on rencontre des vieillards, des femmes, des filles, des Canadiens-français, des Anglais, des Écossais, des Irlandais, des Italiens, même des Juifs.

Les endroits les plus achalandés sont le bureau de poste et le bas du boulevard.

Dans l'Ouest, le matin, on crie : *Gazette, Herald*, le soir : *Star, Witness*. Dans l'Est, après la journée, on chante : *Le Monde, la Presse, la Patrie, l'Étendard*.

Une fois par semaine on ajoute : *Le Monde Illustré, Le Samedi, La Bibliothèque*.

J'ai dit plus haut, en parlant de l'Ouest, on crie, et en parlant de l'Est, on chante.

Cela est très vrai.

Les premiers n'y mettent aucune harmonie, c'est bref, sec, britannique ; les seconds, au contraire arrange leur nomenclature de manière à varier les tons. Ils chantent les noms et mettent les syllabes sonores à la fin. On reconnaît de suite, par ce fait, des descendants de race latine.

* *

Maintenant, disons un mot des *Runners*

On appel *runners* des individus ou plutôt des sanguines qui se collent à vous dès votre descente d'un wagon ou d'un bateau, afin de vous conduire dans le meilleur hôtel à très bon marché ; dans des magasins où le marchand donne le *butin pour rien*. Ils vous paieront une *traite*, seront gens de service, converseront d'une manière agréable, polie, savante même. Ils connaissent tout, ils savent tout.

Une autre variété de *runners* existe aux abords des grands hôtels. Ceux-là raccolent des *Américains* pour les maisons de jeux et des *big bugs* pour les maisons de plaisirs. Mais, à part leur toilette toujours à la mode, et leur connaissance du sport et de l'étiquette, ils se rapprochent assez des précédents.

Le bon temps des *runners* vulgaires est passé. En effet, tant que les *voyageurs des pays d'en haut* pullulèrent dans Montréal, ils avaient l'*atout en main*. Chaque établissement avait ses représentants dans tous les lieux publics. Néanmoins ce furent les marchands d'habits de confection qui remportèrent la palme. Une fois le *pigeon* rendu là, il n'en sortait pas sans avoir acheté.

Lorsque les pauvres *cageux* faisaient mine de partir sans payer leur tribut, un des commis les faisait passer en arrière, dans un cabinet sous un prétexte quelconque et les enfermait là, de longues journées. Ils en sortaient quand ils étaient décidés à acheter.

E. J. Massicotte

UNE LETTRE AU CIEL

Il était huit heures du soir, et il pleuvait à verse, une pluie froide poussée par le vent d'autonne.

Bernard, le vieux facteur, venait de rentrer chez lui, mouillé, glacé, trempé jusqu'aux os, fatigué. Il déposa sa casquette et s'assit près de la cheminée où flambait un bon feu.

— Quel temps ! quel temps ! se dit-il en lui-même. Ah ! il est dur le métier, très dur, très dur. L'été, sous un soleil brûlant et sur des trottoirs durs et chauds comme le feu ; l'hiver, dans la neige, dans l'eau, au milieu des tempêtes... ah ! dur le métier, très dur ! Heureusement tout est fini. Demain je donne ma démission, c'est bien raisonnable, après un service de trente ans. J'ai des petites économies, pas très fortes, mais suffisantes pour me faire vivre, moi et ma pauvre vieille sœur Suzanne. Je vais donc me reposer ; demain, je serai libre, je m'amuserai et... demain, je m'ennuierai. Oui, je m'ennuierai, car j'aimais le métier. J'ai vu sourire bien des jeunes filles lorsque je leur présentais une lettre, j'ai entendu battre bien des cœurs, mais j'ai vu pleurer bien des yeux à mon arrivée. Le facteur de poste porte avec lui la joie, l'espérance, le bonheur, les promesses d'amitié, les serments d'amour. Il porte aussi le deuil, la tristesse et les larmes. Il gémit avec celui qui pleure ; il rit avec la gaieté. Vraiment des larmes coulent sur mes joues quand je pense que tout est fini. Allons souper !

Et comme le vieux facteur se mettait à table, sur laquelle fumaient des plats succulents préparés par la vieille sœur, on frappa à la porte et Suzanne fit entrer... un pauvre petit garçon de sept à huit ans au plus, déguenillé, en lambeaux, la tête couverte d'un vieux chapeau sans bord, les pieds chaussés, l'un dans un sabot de bois et l'autre dans une vieille savatte... mais des cheveux blonds, blonds comme l'or, une figure intelligente, des yeux bleus comme le ciel.

L'orage augmentait de vitesse, la pluie battait les vitres, les arbres ployés par les efforts de la tempête poussaient des gémissements sinistres, et la maison tremblait sur sa base. Le petit garçon, inquiet, s'approchait du feu et regardait avec des yeux de convoitise la table où mangeait le facteur.

— Tu as froid et tu as faim, dit Bernard en regardant l'enfant.

— J'ai faim et j'ai froid, répondit le petit dégue-

nillé. Mais, M. Bernard, je vous connais depuis longtemps, vous venez porter des lettres à ma mère... je sais que vous êtes bon, et j'ai quelque chose à vous demander...

— Parle, petit, parle.

— C'est que, voyez-vous M. Bernard, j'ai une lettre à envoyer à ma mère... et je n'ai pas d'argent... et j'ai dit : M. Bernard est bon, il ira porter cette lettre...

— Par un temps pareil, reprit le facteur, et après ma journée, jamais ! D'ailleurs, j'ai fini, je ne fais plus partie du métier.

L'enfant pleurait à chaudes larmes, le vieux facteur s'attendrit.

— Allons, ne pleure pas, dit-il. A qui veux-tu envoyer cette lettre ?

— A maman ! Des hommes que je ne connais pas sont venus la chercher, il y a quelques jours, et elle n'est pas revenue.

— Elle est en prison peut-être, se dit en lui-même Bernard, pauvre enfant ! Et tout haut : donne moi ta lettre.

— Je ne sais pas écrire, moi, écrivez vous-même

— Allons, reprit le vieux facteur, puisqu'il le faut... mais que veux-tu dire à ta mère ?

Et pendant que l'enfant dictait des phrases en trecoupées par les sanglots et les larmes, Bernard, le vieux facteur, écrivait :

Maman,

Depuis que tu es parti, j'ai bien pleuré. Pendant que tu restais avec moi, tu me disais souvent de faire ma prière et j'ai prié... tous les matins, je dis au bon Dieu : " Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ", et cependant je n'ai pas mangé depuis deux jours. Je suis seul, il fait mauvais, j'ai froid et j'ai faim...

— C'est tout, dit Bernard en pliant la lettre ?

— Oui, répondit l'enfant.

— Et où est-elle ta mère ?

— Au ciel !

— Au ciel ! reprit le facteur en sautant sur sa chaise.

— Oui, mais vous irez porter la lettre, vous êtes bon, vous. Est-ce loin le ciel ?

— Le ciel, non, non, ce n'est pas loin. J'irai porter la lettre, je reviendrai bientôt... en attendant, assis-toi à cette table... Suzanne sers cet enfant, réchauffe-le, je reviendrai tout à l'heure... au ciel, oui j'irai...

Et le père Bernard, prenant sa casquette, sortit, agité, la tête en feu. Il erra dans la ville sous une pluie battante, murmurant entre ses dents :

— Au ciel la mère, et l'enfant seul, abandonné ; il restera avec moi, je ne suis pas riche, mais la jeunesse dans mon logis, cela me rajeunira... une bouche de plus à nourrir, c'est grave, mais je travaillerai, je porterai des lettres... les camarades riront s'ils le veulent... mes vieilles jambes sont bien fatiguées, mais qu'importe !...

**

— Elle s'est rendue, ta lettre, petit enfant, dit Bernard en entrant, j'ai la réponse, tu n'auras plus froid, tu n'auras plus faim.

Et le lendemain matin, pendant que Bernard, le vieux facteur, revêtait son uniforme galonné rouge et sa casquette, l'enfant, à genoux au pied du petit lit où il avait dormi bien chaudement, récitait devant l'image du bon Dieu : " Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ! "

Mathias Filion

UN BOULEVARD DE PARIS

(Voir gravure)

Paris sans boulevards ne serait pas Paris ; ils sont les traits principaux de sa physionomie. La gravure que nous publions aujourd'hui représente parfaitement un des passages les plus connus et les plus fréquentés de la capitale française.

Qui n'a pas entendu parler du célèbre Tortoni ? Le tableau est pris sur nature, dans l'après-midi, au moment où le boulevard rayonne dans toute sa splendeur, étalant au soleil les couleurs variées des plus riches toilettes.

Cette foule qui défile lentement sur les trottoirs est essentiellement cosmopolite ; toutes les nationalités s'y coudoient ; les Anglais, surtout les Américains et les Russes y fourmillent. A côté de ces types étrangers facilement reconnaissables, il y a des figures bien parisiennes, comme par exemple la dame, le monsieur et l'officier attablés que nous voyons dans la gravure. Inutile de dire que l'élément militaire y foisonne, car ce ne sont pas les soldats qui manquent en France, comme dans toute l'Europe, d'ailleurs.

Quand le tourlourou parisien n'a rien à faire, il va flâner sur les boulevards. Le boulevard est, en effet, le grand rendez-vous de tous les promeneurs de la capitale. Quoi de plus charmant que ce spectacle ? Les beaux équipages se pressent à la suite les uns des autres sur la chaussée, la foule brillante qui s'avance lentement sur les trottoirs, les vitrines des magasins resplendissantes de richesses tout cela forme un coup d'œil ravissant.

PRIMES DU MOIS DE SEPTEMBRE

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Le tirage des primes pour les numéros du mois septembre, a eu lieu samedi, le 4 octobre, dans la salle de l'Union Saint-Joseph, coin des rues Ste-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Trois personnes choisies par l'assemblée ont surveillé le tirage qui a donné le résultat suivant

1er prix	No.	15,563....	\$50.00
2e prix	No.	31,135....	25.00
3e prix	No.	1,245....	15.00
4e prix	No.	34,845....	10.00
5e prix	No.	398....	5.00
6e prix	No.	13,926....	4.00
7e prix	No.	23,497....	3.00
8e prix	No.	17,484....	2.00

Les numéros suivants ont gagné une piastre chacun :

314	7,665	12,709	18,084	23,040	29,762
344	7,821	13,085	18,186	23,109	29,802
385	8,299	13,625	18,248	23,492	30,688
686	8,421	13,885	18,374	23,896	30,996
1,027	8,849	14,237	18,496	24,278	31,104
1,488	9,700	14,499	18,968	24,681	31,118
1,617	9,748	14,770	20,085	27,600	31,699
2,282	10,004	16,069	20,166	27,687	31,818
2,815	10,265	16,141	20,168	28,294	31,847
3,707	11,139	16,518	20,169	28,460	32,043
4,276	11,590	16,575	20,290	29,309	32,381
5,596	11,740	16,621	22,030	29,340	32,725
6,205	11,873	16,884	22,500	29,482	33,295
6,686	11,915	17,145	22,668	29,547	33,718
7,237	12,604				

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des exemplaires du MONDE ILLUSTRÉ, datés du mois de SEPTEMBRE, sont priées d'examiner les numéros imprimés en encre rouge, sur la dernière page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous envoyer le journal au plutôt, avec leur adresse, afin de recevoir la prime sans retard.

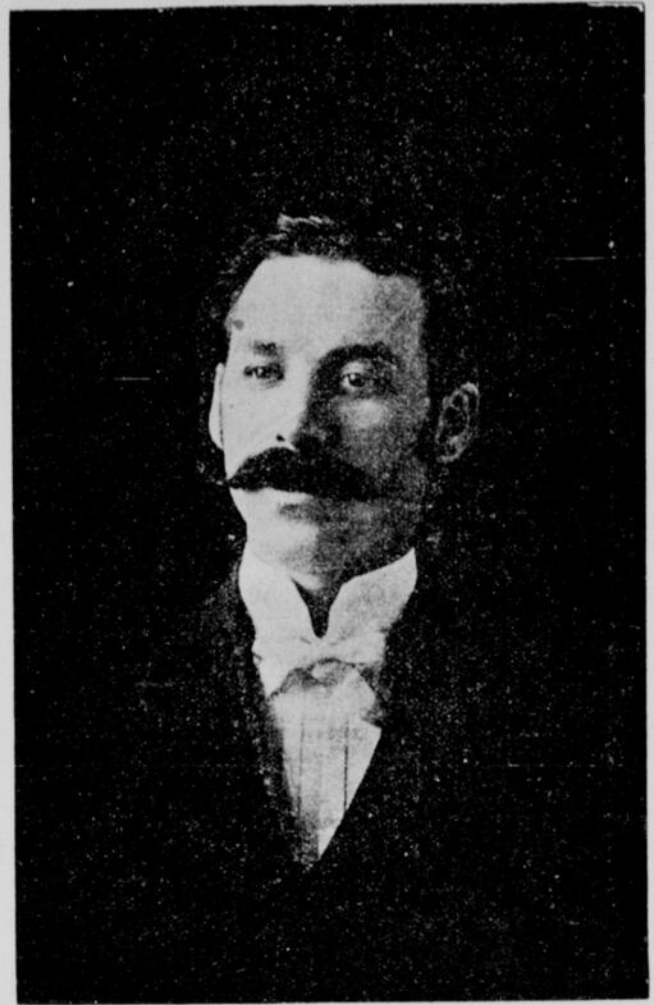
Nos abonnés de Québec pourront réclamer le montant de leurs primes chez M. F. Béland, No. 264, rue Saint-Jean, Québec.

Pommes à la Savoyarde.—Frotter à l'ail un plat de terre pouvant aller au four, puis émincer finement des pommes de terre Hollande, et les déposer dans une terrine. Assaisonner : sel, poivre, muscade ; ajouter un œuf, le lait nécessaire, fromage de gruyère râpé, et verser le tout dans le plat. Saupoudrer de fromage et casser par place de petits morceaux de beurre. Cuire à feu doux.

Proportions pour 10 personnes : 6 grosses pommes Hollande, un œuf, un litre et demi de lait, 150 grammes de fromage, plus 50 grammes pour saupoudrer et 150 grammes de beurre. La cuisson demande de 35 à 45 minutes.



OSIAS LEDUC, PEINTRE



J. A. MAROIS, PEINTRE

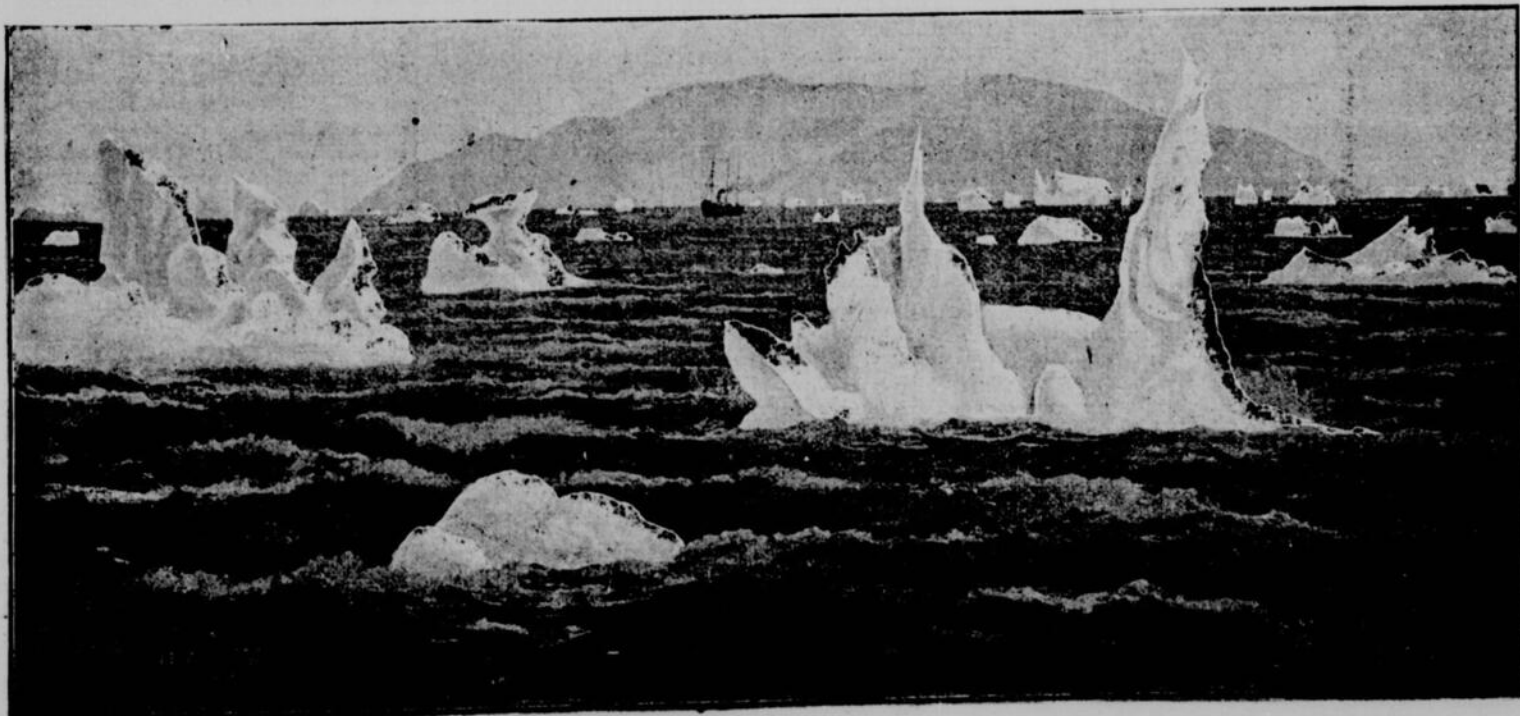


LAC SAINT-JEAN. — VUE DU LAC EDOUARD

Photographie Livernois. — Photo-gravures Armstrong



UN BOULEVARD DE PARIS ENTRE 2 ET 4 HEURES DE L'APRÈS-MIDI



BANQUISES DE GLACE DANS LE DETROIT DE BELLE ISLE

ASTRONOMIE

Idée d'une communication entre les deux mondes

(Suite et fin)

Et puis, il y a le bon sens, le gros bon sens vulgaire, qui raisonne si juste par suite de l'excellence de son éducation. " Nous sommes, dit-il, à n'en pas douter, les êtres les plus intelligents de la création. Pourquoi d'autres planètes auraient-elles l'insigne honneur d'être enrichies de valeurs intellectuelles telles que les nôtres ? Doit-on même admettre l'existence d'hommes semblables à nous ? " Sans doute, on pourrait peut-être remarquer que les nations les plus spirituelles de la Terre ne savent guère bien se conduire, que leur intelligence s'exerce surtout à s'entre-dévoré mutuellement et à se ruiner chacune pour son compte, qu'elles escomptent l'avenir comme des aveugles et comme des folles, que les voleurs ne sont pas rares, ni même les assassins. Mais à part cela, nous sommes évidemment des êtres très supérieurs, et il n'est vraiment pas probable que sur les myriades de mondes qui gravitent dans l'immensité des espaces, la nature ait pu donner naissance à des intelligences de la taille de la nôtre.

Pourquoi donc essaierait-on jamais de commencer une correspondance optique avec la planète Mars ? Si elle est habitée, ses habitants ne doivent pas être de notre force, et ce serait peine perdue. Lors même qu'ils verraient nos signaux, ils n'auraient pas l'idée de penser que nous les leur adressons.

Aussi ne commencerons nous jamais.

Mais les habitants de Mars n'auraient-ils pas déjà commencé ? Et ne serait-ce pas nous qui ne les comprendrions pas ?

D'après les computations géologiques, le minimum de l'âge de la terre habitable, depuis la formation des premiers terrains, est de vingt millions d'années : dix millions sept cent mille ans pour l'âge primordial, six millions quatre cent mille pour l'âge primaire, deux millions trois cent mille pour l'âge secondaire, quatre cent soixante mille pour l'âge tertiaire et cent mille pour l'âge quaternaire. L'homme existe sur la Terre depuis la fin de l'âge tertiaire, c'est-à-dire depuis plus de cent mille ans.

Les instruments d'astronomie ne sont inventés que depuis l'année 1609, et Mars n'est observé, reconnu dans ses principaux détails géographiques que depuis l'année 1858. Les observations complètes, pour l'ensemble de cette géographie, ne datent même que de l'année 1862. La première triangulation détaillée de la planète, la première carte géographique, comprenant les plus petits objets visibles au télescope et micrométriquement mesurés n'a été commencée qu'en 1877 ; continuée en 1879, elle a été terminée en 1882. Il n'y a donc que quelques années que la planète Mars est entrée dans la sphère de notre observation complète. Encore pourrait-on dire qu'il n'y a qu'un bien petit nombre d'habitants de la Terre qui l'aient bien vue dans tous ses détails, et que le plus exercé de tous est M. Schiaparelli, directeur de l'observatoire de Milan.

Selon la théorie cosmogonique la plus probable, Mars est antérieur à notre planète de plusieurs millions d'années, et beaucoup plus avancé que nous dans sa destinée. Les habitants de Mars pourraient nous faire des signaux depuis plus de cent mille ans : personne de notre planète ne s'en serait douté. Depuis l'an 1608 seulement, les astronomes auraient pu, non les découvrir, car leurs instruments n'étaient pas assez puissants pour cela, mais songer à la possibilité de voir un jour un peu mieux ce qui se passe sur ce monde voisin. En fait, ce n'est que depuis quelques années seulement que nous pourrions avoir l'espérance de distinguer ces minutieux détails et, mais moins sûrement, celle de les expliquer.

Or, voici justement ce qui arrive. La carte géographique de la planète Mars vient d'être faite avec des soins infinis, par l'habile astronome de Milan. On remarque sur cette carte, en plusieurs régions, des points sur lesquels l'observateur a constaté la présence de tâches lumineuses, resplen-

dissantes comme de la neige éclairée par le soleil. Que ces points lumineux soient dus à de la neige, ce n'est pas probable, car on en voit près de l'équateur, sous les tropiques, aussi bien qu'aux latitudes éloignées, et il ne me semble point que ce soient là des cimes de montagnes, car ils sont voisins des mers et disposés symétriquement relativement à certains canaux rectilignes. De plus, plusieurs d'entre eux semblent marquer des parallèles de latitude et des méridiens, et l'on pense involontairement, en les examinant, à des signaux géodésiques. On remarque des triangles, des carrés et des rectangles.

Que ces points lumineux soient établis par les ingénieurs ou les astronomes du monde de Mars, ce n'est pas ma pensée. Que les soixante canaux rectilignes parallèles et doubles que l'on admire sur cette même planète, mettant en communication toutes les mers martiennes les unes avec les autres, soient l'œuvre des habitants de cette patrie voisine, il serait présomptueux de l'imaginer.

Ce n'est point du tout à cette conclusion que je veux en venir. La nature est si riche en procédés, si variée dans ses manifestations, si multiple et si complexe dans ses effets, souvent si originale et si bizarre dans ses jeux, que nous n'avons aucun droit de limiter sa manière d'agir.

Cependant, il n'en est pas moins vrai que, si les habitants de Mars voulaient nous adresser des signaux, cette façon de procéder serait l'une des plus simples et c'est même, jusqu'à présent, la seule qui ait été imaginée chez nous. Ils ne pourraient mieux faire que de déposer ainsi des points lumineux de distance en distance, suivant des figures géométriques. On voit, par exemple, à l'intersection du 26^e méridien avec le 14^e degré de latitude boréale, une région limitée par des points situés aux distances respectives d'Amiens, le Mans et Bourges. Si les habitants de Mars voulaient nous dresser des signaux, il n'aurait pu mieux choisir pour placer leurs foyers lumineux.

Je suis loin de dire que cela soit, et qu'il y ait la moindre intention dans ces aspects. Mais enfin, si cela était, c'est nous qui ne les comprendrions pas.

Et il n'y a rien de surprenant en ceci. Les habitants de la Terre ne s'occupent pas du ciel. La plupart d'entre eux — quatre-vingt-dix-neuf pour cent peut-être, sur les quatorze cent millions de terriens qui existent — ne savent même pas sur quoi ils marchent et ne se doutent en rien de la réalité. Ils s'occupent à manger, à boire, à se reproduire, à amasser des objets de diverses natures, à s'entre-dévoré patriotiquement et à mourir ; mais quant à se demander même où ils sont et ce que c'est que l'univers, ce n'est point leur affaire. L'ignorance native leur suffit. Ils vivent au milieu du ciel sans le savoir et sans jouir en aucune façon du bonheur intellectuel attaché par quelques esprits d'élite à la connaissance de la vérité.

Les habitants de Mars, au contraire, étant bien plus anciens que nous, peuvent être beaucoup plus avancés dans la voie du progrès, et vivre d'une vie intellectuelle, éclairée et spirituelle. On peut, sans témérité, admettre qu'ils sont plus instruits que nous dans l'étude de la nature, qu'ils connaissent mieux notre monde que nous ne connaissons le leur, et que notre science astronomique n'est qu'une science d'enfant à côté de la leur. Si donc les peuples de Mars, vivant peut-être depuis longtemps dans l'harmonie d'une vie pacifique et intelligente, avaient imaginé d'essayer d'adresser des signaux à la Terre, dans l'idée que peut-être notre planète est également habitée par une race intellectuelle, comme ils n'ont jamais reçu aucune réponse de nous, ils en auront conclu que nous ne sommes pas à leur hauteur, que les choses du ciel ne nous préoccupent pas outre mesure, que peut-être l'astronomie et l'optique ne sont pas encore très avancées parmi nos sciences, et que, selon toute probabilité, nous ne sommes pas encore sortis des lourds instincts de la matière. Leur conclusion est-elle très éloignée de la vérité ?

Peut-être aussi les Académies martiennes déclarent-elles la Terre inhabitable et inhabitée : 1^o parce qu'elle ne ressemble pas identiquement à leur pays ; 2^o parce que nous n'avons qu'une lune, tandis qu'ils en ont deux ; 3^o parce que nos années sont trop courtes ; 4^o parce que notre ciel est trop souvent couvert, tandis que le leur est presque cons-

tamment pur ; 5^o pour mille autres raisons, aussi démonstratives les unes que les autres.

Quoi qu'il en soit, de tous les astres qui brillent au ciel pendant la nuit profonde, et en particulier des divers mondes qui gravitent avec le nôtre autour du foyer solaire, il en est un qui sollicite actuellement avec un intérêt bien captivant l'attention des astronomes. C'est ce singulier petit monde de Mars.

Après la vapeur, le télégraphe, la lumière électrique et le téléphone, la découverte des signes irrécusables d'une humanité habitant une autre région de notre archipel solaire ne serait-elle pas la plus merveilleuse apothéose de la gloire scientifique du XIX^e siècle !

[CAMILLE FLAMMARION.]

NOTES HISTORIQUES

M. P. S. SEXTON, recorder, est décédé le 15 mars 1880.

L'ARMÉE DU SALUT inaugure ses baraques de la rue Saint-Alexandre le samedi 5 novembre 1887.

Le 24 août 1890, bénédiction de la première pierre du nouveau COUVEN des Sœurs, près l'église Sainte-Marie, rue Craig. M. A. D. Maréchal, grand-vicaire, officiait.

Le 5 avril 1880, il est question de construire un TUNNEL entre Longueuil et Montréal. La Chambre de Québec adopte le bill incorporant la compagnie le 14 juillet 1880.

La congrégation de l'église protestante de la TRINITÉ a été fondée en 1843. Dans le temps, cette église se trouvait sur la rue Saint Paul, vis-à-vis le marché Bonsecours. Le Rév. M. Willoughby, qui en était le directeur, ne prêcha pas le jour de l'inauguration pour cause de maladie.

Le 21 juillet 1773, la COMPAGNIE DE JÉSUS fut supprimée par le bref *Dominus ac Redemptor* de Clément XIV, — mais les Jésuites restèrent en possession de leurs biens en Canada jusqu'à la mort du R. P. Cazot, en 1800, à l'exception d'une partie de leur collège à Québec, dont les troupes anglaises s'emparèrent en 1776.

En 1851, le CONSEIL MUNICIPAL avait ses bureaux sur la rue Notre-Dame, presque en face de l'hôpital Notre-Dame, dans une maison en pierre appartenant à M. Hayes, propriétaire de l'ancien aqueduc. Les bureaux civiques ont été transportés au marché Bonsecours en mai 1852, local qu'ils ont occupé jusqu'en 1878, date de leur entrée dans l'Hôtel de Ville actuelle.

Il existait, il y a plusieurs années à Montréal, une ASSOCIATION D'AGENTS D'IMMEUBLES, pourvue d'une charte, qui n'a fonctionné que fort peu de temps. Par ce temps d'activité dans les transactions immobilières, il nous semble cependant qu'une institution de ce genre serait utile aux agents comme aux acheteurs et aux vendeurs. Avec une salle où les agents pourraient se réunir à une heure de réunion fixe chaque jour, ils constitueraient une sorte de " Bourse des Immeubles " qui pourrait rendre à ce commerce les mêmes services que la Bourse des Valeurs rend aux transactions sur valeurs mobilières.

L'hon. JAMES FERRIER est décédé le 30 mai 1888. Né en Ecosse le 22 octobre 1800. Emigra au Canada à l'âge de vingt-un ans. Il se fit bientôt connaître comme homme de finance et en 1837, on le trouve à la tête de la banque " British North America ". Il a pris part aux entreprises du chemin de fer de Montréal à Lachine et du Grand-Tronc et à presque toutes les grandes entreprises commerciales. Elu maire de Montréal en 1845. En 1847, il est nommé conseiller législatif ; lors de la confédération, il est nommé sénateur. Conservateur en politique.

FEUILLETON DU " MONDE ILLUSTRÉ "

MONTREAL, 11 OCTOBRE 1890

LE REGIMENT

TROISIEME PARTIE]

CONSEIL DE GUERRE

(Suite)

—Ma foi, je n'en sais rien. Vous m'en demandez trop. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'ils étaient orphelins de père et de mère, cela, je le leur ai attendu raconter bien des fois. Pour ce qui est de savoir s'ils avaient des parents à la cinquième génération, vous comprenez ?

—Ils ne recevaient personne.

—Personne. Pas le sou, les pauvres gens. Ah ! quelle misère, je vous dis. C'est au point qu'Aimée serait certainement morte de faim si moi, de temps en temps, je ne lui avais monté un peu de bouillon, et si le petit, un locataire du sixième, je ne me rappelle plus son nom, ne lui avait apporté des médicaments, un brave jeune homme, c'est curieux je n'ai pas la mémoire des noms, Duport, Verduret, non, ce n'est pas un nom comme ça, ça commence par un R, je l'ai sur le bout de la langue, Janvier, non, un R... Robinson, ce n'est pas ça.

Le commissaire impatienté allait lui dire de passer outre à ses recherches, quand le concierge poussa un cri :

—J'ai trouvé, j'ai trouvé....

—Eh bien ?

—Je savais bien que ça commençait par M.

—Dites, alors.

—Moriani.

—Hein ?

—Moriani. Oui, j'en suis sûr, un petit, gentil garçon, brun, aux yeux noirs, même que je le surveillais toujours quand il passait devant la loge.

—Ceci devient intéressant, murmura le commissaire.

Les deux agents restaient silencieux, mais leur émotion n'en était pas moins grande. Le concierge reprenait avec satisfaction :

—C'est bien ce nom-là. Et je me souviens même que Moriani était l'amant de la petite Aimée. Je fermais les yeux et je n'avais pas l'air de m'en apercevoir. Ça ne me regardait pas, n'est-il pas vrai ?

—Ce Moriani, que faisait-il ?

—Employé.

—Chez qui ?

—Chez un homme d'affaires, rue de Rivoli ou rue Saint-Honoré, je ne sais plus.

—Du nom de Patoche ?

—Peut-être bien ; je ne pourrais pas l'affirmer.

—Ce Moriani chez Gironde, murmura le commissaire, Gironde mort, ce nom de Gironde que je retrouve ensuite rue de Courcelles, qu'est-ce que tout cela veut dire ? Est-ce que Moriani, chassé par Patoche, n'aurait pas éprouvé le besoin de changer de nom, et trouvant celui de Pierre Gironde à son goût, ne se le serait pas tout simplement adjugé ?

Mais alors il se serait engagé sous ce nom de Gironde ? Il serait devenu officier sous ce nom de Gironde ? Est-ce possible ? Il réfléchissait profondément. Et les deux agents, qui faisaient les mêmes réflexions que lui, suivaient sa pensée sur son visage, et cela si clairement qu'au dernier point d'interrogation que le magistrat se posait, ils formulèrent eux-mêmes une réponse.

—Pourquoi ne serait-ce pas possible, monsieur le commissaire ? Rien de plus facile au contraire. On n'est pas très exigeant, au recrutement, vous le savez. Gironde n'avait pas à présenter le consentement de ses parents, puisque ceux-ci n'existaient plus. Il a trouvé sans doute les extraits mortuaires. S'il ne les a pas trouvés, il les a de-

mardés. Rien de plus simple. Tout aussi simple pour l'acte de naissance et le casier judiciaire. C'est plus qu'il n'en faut pour être soldat.

—C'est vrai.

—J'ajouterai même que nous n'aurons pas de peine à nous assurer que toutes ces conditions ont été remplies. En allant à la place, ou en écrivant à Nancy ou à Châlons, nous serons renseignés.

Le commissaire de police resta pensif.

—Malheureusement, dit-il après un silence, les deux jeunes gens sont morts... le faux et le vrai Gironde, de telle sorte qu'il ne me semble pas aussi aisé qu'il vous le paraît de démêler la vérité. Si toutes les pièces fournies par le sous-lieutenant de réserve sont en règle, qui nous prouvera que le faux Gironde, c'est lui. Qui nous prouvera que le faux Gironde, ce n'est pas cet ouvrier mécanicien mort rue Saint-Roch.

—Si nous n'arrivons pas à une absolue certitude, nous pourrions avoir une forte présomption.

—Basée sur le signalement des deux hommes. Rien n'est plus vague. Vous allez en juger par vous-mêmes ?

Et s'adressant au concierge :

—Est-ce que Moriani et Gironde se ressemblaient ?

Le concierge se mit à rire.

—Comme la lune ressemble au soleil.

—Faites moi le portrait de Moriani.

—Assez petit, élégant, brun, les yeux noirs, très joli garçon, âgé d'une vingtaine d'années environ.

—Très bien. Maintenant faites-moi le portrait de Gironde.

—De taille moyenne, les cheveux noirs, les yeux bruns, peu soigné et très laid, monsieur, oh ! très laid.

—Vous voyez, dit le commissaire aux agents. Si nous les avions l'un devant l'autre, ces deux signalements dissemblables par le fait nous suffiraient, mais les deux hommes sont morts ; nous ne pouvons plus nous souvenir que des caractères généraux de leur physionomie : ils sont de taille moyenne tous les deux, bruns tous les deux. Donc, pour nous, ils se ressemblent.

—On pourrait exhumer le corps de l'officier, le concierge le reconnaîtrait peut-être.

—Dame ! si l'on ne peut faire autrement. Il est dommage que nous n'ayons pas les photographies de l'un et de l'autre.

Ils prirent congé du concierge en le remerciant. Rentré dans son bureau le commissaire de police rédigea longuement son rapport et avec les pièces le transmit au parquet. C'était ce rapport, c'étaient ces pièces que le capitaine rapporteur Segond lisait avec tant d'intérêt. Il resta longtemps à les étudier. Il y découvrait toute une intrigue qu'il n'avait pas soupçonnée. Il lui paraissait évident, ainsi qu'au commissaire de police, que ce Moriani, employé de Patoche, n'était autre que Pierre Gironde, officier de réserve. Et Patoche avait sans doute abusé de cette accusation, qu'il avait gardée dans sa caisse, pour obliger Moriani à servir ses desseins. Moriani et Gironde, le même homme ! Si l'on arrivait à le prouver, qui sait si cela ne sauverait pas Jacques ? En effet, Gironde engagé, soldat, puis officier, mais n'ayant pas le droit de porter ce nom de Gironde, l'engagement devenait nul de plein droit.

Et dans le pavillon du château des Aulnaies, Jacques et Bernard n'avaient eu en face d'eux qu'un homme comme les autres, qui non seulement n'avait pas le droit de leur commander, mais qui n'avait même pas le droit d'être soldat français ! Et il n'y avait plus là qu'un duel, dans des conditions irrégulières, soit, mais des conditions que la justice pouvait excuser puisqu'elle n'ignorait plus rien des liens sacrés qui unissaient Bernard et Jacques, Jacques et Marguerite. Mais là était la grande difficulté. Comment trouver cette preuve ? Rencontrerait-on, en dehors du concierge de la rue Saint-Roch, des gens ayant connu Moriani ? C'était fort peu probable. Il était, au contraire, aisé d'en découvrir ayant connu Moriani alors qu'il se faisait appeler Gironde, et dans le cadavre exhumé, les témoins ne manqueraient pas de reconnaître l'ancien secrétaire d'Antoine de Pontales.

Cela compliquerait l'affaire au lieu de la simplifier. Restait le concierge. Personne n'ayant ré-

clamé son corps, Pierre Gironde avait été inhumé dans le cimetière de Borange. Le parquet de Nancy fit l'exhumation. Le concierge de la rue Saint-Roch, appelé de Paris la veille, hésita devant ce cadavre en décomposition, reconnu, ne reconnu pas, se troubla, ne voulut rien affirmer. La tentative avait donc échoué complètement.

—Un seul homme pourrait me renseigner, se disait le rapporteur, cet homme c'est Patoche, il a connu Moriani puisqu'il l'a eu pour employé. Et il a connu Gironde puisque, malgré ses premières affirmations, Gironde a été son complice. Mais Patoche est en fuite. J'aurais dû le surveiller et le faire arrêter au besoin, à la moindre intention de quitter la France.

Il avait envoyé des notes à la préfecture de police pour faire rechercher l'agent d'affaires.

Il savait que des agents étaient lancés dans toutes les directions, qu'il y en avait dans toute l'Alsace-Lorraine où l'on supposait que le misérable s'était réfugié, et le capitaine ne perdait pas toute espérance.

—La vie d'un de ces braves soldats en dépend, se disait-il.

Car maintenant qu'il était au courant de ce qui s'était passé, il les avait pris en profonde amitié ce pauvres garçons si éprouvés, car il n'avait plus à leur reprocher un manque si grave à la discipline militaire. Ce duel, il l'approuvait au fond de son cœur d'homme. Malheureusement, il y avait en lui l'homme et le juge, et en dépit de toute sa sympathie, le juge condamnerait peut-être.

—Ce serait un grand malheur, se disait-il, un très grand malheur.

Et il traînait le plus possible l'enquête en longueur. Ce qu'il voulait, c'était gagner du temps. Autant d'heures gagnées, c'était autant de chances de retrouver Patoche. Malheureusement les jours se passaient. Il avait épuisé toutes les causes de retard. Il allait être obligé de clore son enquête. Lorsque l'information est terminée, le rapporteur transmet toutes les pièces avec son rapport et son avis au commissaire du gouvernement. Ce dernier, s'il ne lui semble pas que les faits soient suffisamment établis peut renvoyer le dossier au rapporteur qui procède à un supplément d'information. M. Segond comptait sur ce renvoi. Il se trompait. Les pièces envoyées, il ne les vit point revenir. La situation de Gironde au corps était régulière en apparence. Rien ne venait justifier les doutes exprimés par le capitaine dans son rapport. L'enquête de la police parisienne, au recrutement, n'avait rien prouvé. Les agents étaient même allés à Boncourt, dans l'Indre, et là avaient essayé de reconstituer la généalogie des Gironde. Ils n'avaient appris qu'une chose. Le père Gironde avait un fils et une fille, Pierre et Aimée.

Il les avait envoyés chez une tante à Paris, pour que celle-ci les mit en apprentissage, le garçon chez un mécanicien, la fille chez une couturière. Le père Gironde mourut. La tante mourut. Au village, on ne revit jamais les enfants. On ne sut jamais ce qu'ils étaient devenus. Quant au maire Matoret, lui aussi était mort depuis longtemps.

Les agents avaient interrogé les paysans de Boncourt sur la mort probable de Pierre et d'Aimée. Ils ne savaient rien. De telle sorte qu'il était, en somme, impossible de prouver que Moriani avait pris le nom de Gironde. Le père Gironde n'était pas né à Boncourt et ne l'avait habité que pendant deux ou trois ans jusqu'à sa mort.

Devant l'incertitude qui planait sur tous ces événements, le commissaire du gouvernement avait passé outre et transmis les pièces au général commandant la circonscription, en les accompagnant de ses conclusions. Le meurtre de Gironde était connu de tout le 6e corps. Les retards apportés à la réunion du conseil de guerre produisaient un mauvais effet sur les troupes et l'on craignait que la discipline n'en souffrit.

—L'un des accusés, disaient les soldats, étant le fils d'un colonel, on essaye de les sauver. Ah ! si c'était de pauvres diables comme nous !

Le mécontentement était visible. Il était nécessaire que justice fut promptement rendue. Quelques jours se passèrent encore. L'ordre de mise en jugement fut envoyé au commissaire du

gouvernement par le général commandant la circonscription. Toutes les pièces de la procédure y étaient jointes ainsi que l'ordre de convocation du conseil de guerre et le jour et l'heure de la réunion. L'ordre fut notifié au président. Le conseil devait se réunir le 21 octobre, à neuf heures du matin. Cette date fut annoncée à Jacques et à Bernard. On les pria, en même temps, de faire choix d'un défenseur. S'ils s'y refusaient, le président en nommerait un d'office.

Jacques et Bernard pouvaient charger de leur défense un militaire, avocat, avoué, ou non, parent ou ami. Ils étaient libres de se défendre eux-mêmes. Les deux jeunes gens répondirent qu'ils se défendraient. Et ils attendirent, résignés, le 21 octobre. Ils furent quelques jours sans nouvelles du dehors. Ils comprenaient bien que tout était perdu et ils devinaient autour d'eux les désespoirs et les larmes.

Pourtant, cinq ou six jours avant la réunion du conseil de guerre, Jacques reçut un mot laconique de l'oncle César. Le bonhomme n'avait pas donné de ses nouvelles depuis longtemps ; il n'était pas venu voir Jacques une seule fois et vraiment Jacques, plus d'une fois, l'avait accusé d'égoïsme et d'ingratitude. La lettre disait :

« Ne perds pas courage. Ne perds pas l'espérance ! »

Jacques regarda le timbre de la poste. Le cachet portait :

Vienne (Autriche)

— Il a quitté Paris, se dit Jacques. Et moi qui l'accusais ! Mais pourquoi a-t-il abandonné Marjolaine en un moment aussi critique, à une heure aussi douloureuse ?

V

Le 21 octobre arriva. A Paris, boulevard Haussmann, de même qu'à Nancy, où Mme de Cheverny était rentrée après les grandes manœuvres, on avait vu avec épouvante se rapprocher la date fatale. D'après ce que l'on connaissait de l'enquête c'était Jacques qui semblait devoir supporter seul la responsabilité du meurtre. Mais quelque fût le condamné, son cœur de mère n'en devait-il pas être meurtri ? Et il lui venait, parfois, à la pauvre femme des accès de désespoir, presque des accès de folie, en pensant à la fatalité aveugle qui, toute sa vie, s'était acharnée sur Jacques.

Cet enfant naît et il est, au jour même de sa naissance, victime d'une machination horrible. Il est privé de la tendresse de sa mère. Son existence s'écoule misérable, rude, toute à la lutte pour vivre au jour le jour, terre à terre. Puis, après tant d'inexorables cruautés, le ciel semble vouloir redevenir plus clément. Jacques se rapproche d'elle sans la connaître. Mais elle retrouve en lui les traits autrefois si chers de Julien Rémondet et elle se prend pour lui d'une affection qui vient mettre à l'épreuve bientôt l'accusation portée au cercle contre Jacques. Elle résiste à cette accusation. Elle défend Jacques quand même, sans savoir qu'elle lui paye ainsi un peu de l'arrière de tendresses qu'elle lui doit. Et la vie se fût écoulée, paisible sans doute, lorsqu'elle est replongée en pleine tragédie ; Jacques est son fils, et voilà son fils menacé d'une condamnation à la peine capitale. Elle n'avait retrouvé son fils que pour le perdre ! Ainsi, Jacques, de par le destin et sans l'avoir mérité, et par le fait de sa naissance, était voué au malheur, à une mort qui frappait de honte à jamais son nom, son souvenir ? Où était la justice en tout cela ? Et dans son ménage, elle était obligée sinon de cacher ses inquiétudes, puisque Bernard était toujours en prison, du moins de paraître plus rassurée sur le sort de son fils. Elle devait imiter en cela le colonel de Cheverny qui n'avait jamais pardonné à Jacques l'affaire du cercle de la rue de la Chaussée-d'Antin et qui, le voyant accusé d'un crime aussi grave qu'était le meurtre de l'officier, avait dit à Marguerite :

— C'est un garçon perdu ! Il m'est impossible de le sauver. Que veux-tu ? Il faut qu'il y en ait un de sacrifié. Et je préfère que Bernard se tire de là !

Certes, sous l'indifférence de ces paroles, il cachait de profonds soucis et les rigueurs de la disci-

pline militaire n'empêchaient pas, chez lui, un reste d'affection pour Jacques, une affection mêlée de regrets. Il avait espéré faire, de cet enfant, un homme. Et il lui en voulait un peu, malgré tout, d'avoir détruit cette espérance par deux fois. Il voyait sa femme si désolée, si fatiguée, qu'il essayait de la reconforter souvent :

— Voyons, Marguerite, tout s'arrangera. Bernard sortira de cette affaire sain et sauf. Bernard est chez lui, dans ce pavillon. Il n'y a pas eu guet-apens de sa part. Contre lui, on n'a pu réunir de preuves. Il s'accuse, c'est vrai, c'est par dévouement, un dévouement que je comprends. Oui, je le comprends, j'en saisis le motif.

— C'est beau, c'est chevaleresque. Je n'en aime Bernard que davantage, mais son dévouement est inutile. Jacques m'a sauvé la vie au Tonquin. Bernard voudrait, au risque d'y perdre la sienne, lui sauver la vie à son tour.

Et avec un long soupir de regret :

— Vraiment ces deux enfants étaient nés pour s'aimer et pour s'aider mutuellement dans la rude vie militaire. C'est dommage ! C'est dommage !

Ah ! lorsque le colonel parlait ainsi, comme Marguerite aurait voulu se jeter à ses genoux et tout lui dire. Comme elle aurait voulu crier, dans une crise de larmes :

— Garde pour Jacques ton affection tout entière. Il en est digne. Il n'a jamais démerité. Il est toujours, comme par le passé, l'honnête, fier et doux soldat que tu as connu. Il a souffert sans se plaindre, jadis lorsqu'on l'accusait injustement. Il souffre aujourd'hui, encore, mais si les juges militaires le condamnent, tous les cœurs de mère lui pardonneront. Jacques est une victime.

Et vraiment, elle en arrivait, la malheureuse, à se demander s'il lui était permis de cacher plus longtemps la vérité à son mari.

Ah ! si l'aveu de son premier mariage avait pu être utile à Jacques, avec quelle joie elle eût fait cet aveu, se sacrifiant elle-même !

Et elle serait allée au-devant de la colère de son mari, au-devant de son désespoir, au-devant du châtiement peut-être, en se châtiant elle-même ! Certaine d'avoir sauvé Jacques, elle se serait reconnue le droit de mourir, à moins que Georges ne lui eût pardonné, dans sa généreuse grandeur. Mais l'aveu briserait ce cœur d'homme, déjà si éprouvé, et ne servirait à rien ! Mieux valait se taire.

Après des scènes comme celles-là, Marguerite, à bout de forces et ne pouvant plus dissimuler ses terribles angoisses, courait s'enfermer chez elle pour y pleurer à son aise. Ou bien elle allait retrouver Bernerette et restait de longues heures à contempler la malade, bien faible toujours, en son lit, quoique les médecins, maintenant, fussent certains de la sauver.

A Paris, boulevard Haussmann, chez Marjolaine, mêmes larmes, même anxiété, même désespoir. Et personne pour la consoler, la reconforter, personne pour pleurer avec elle. Lorsqu'elle était revenue boulevard Haussmann, elle avait trouvé une lettre qui l'attendait. La lettre était de l'oncle César. Le brave homme n'aimait pas les phrases, car la lettre n'était guère plus longue que celle que Jacques avait reçue dans sa cellule de la prison de Châlons. Elle disait simplement :

« Ma chère Marjolaine, je sais tout ce qui s'est passé, non pas seulement par tes lettres, mais aussi par les journaux qui ont raconté le meurtre de Gironde, et aussi par mes informations personnelles. Ne sois pas étonnée si tu ne me trouves pas chez toi à ton retour. J'aurai quitté Paris. Ne désespère pas trop du sort de Jacques. Ton vieux bonhomme d'oncle te dit : Confiance et courage. »

Oui, cette lettre, du moins pendant les deux ou trois premiers jours, lui avait rendu quelque espoir. Elle ne comprenait pas ce que César avait voulu dire.

L'oncle n'avait jamais rien raconté de ses projets, de ses découvertes ; il avait gardé le secret sur les trois faux de Patoche. Et il avait continué, comme auparavant, à se faire passer pour très pauvre. Puis, n'ayant plus de nouvelle de lui, isolée, sans amis, Marjolaine avait recommencé à désespérer et ne cessait plus de pleurer. Tous les jours, elle écrivait à Mme de Cheverny. Elle

comprenait, la pauvre enfant, que cette mère souffrait plus qu'elle ne souffrait elle-même. Et elle trouvait encore, au milieu de ses propres larmes, à la plaindre et à la consoler.

Deux ou trois jours avant le 21 octobre, elle laissa, pour la seconde fois, à Louise, sa première, l'atelier de modes. Elle partit pour Nancy.

Le 20 octobre, Marjolaine, Mme de Cheverny et le colonel étaient installés à l'hôtel du Renard. Ils tenaient à être là, au moment où Jacques et Bernard seraient jugés. Certes, ils n'auraient pas le courage d'aller jusqu'à la rue de l' Arsenal et d'assister au conseil de guerre, mais du moins les deux jeunes gens avertis sauraient que près d'eux battaient des cœurs amis, bien tremblants. Et c'était une force pour eux.

L'enquête avait été tenue secrète. Rien n'avait transpiré des révélations faites par Mme de Cheverny au capitaine rapporteur. Il n'était pas impossible que le président du conseil demandât le huis clos. L'honneur et le repos d'une famille étaient en jeu et si les allusions à ces révélations étaient faites pendant la séance, il ne fallait pas que les curieux, indifférents ou malveillants, les entendissent. L'arrêt qui frapperait l'un des deux jeunes gens ne devait pas faire une autre victime : le colonel de Cheverny. Les séances du conseil de guerre, en effet, comme celles de la cour d'assises, doivent être publiques, mais le huis clos peut être ordonné si le président le juge convenable. Alors l'arrêt seul est prononcé publiquement. Les soldats qui assistent aux séances en curieux sont sans armes. Le conseil qui devait juger Jacques et Bernard était composé d'un colonel, président, d'un chef de bataillon, de deux capitaines, d'un lieutenant, d'un sous-lieutenant et d'un sous-officier.

Le 21 octobre, à neuf heures, le conseil entra en séance. Il y avait là beaucoup de monde, soldats et civils. L'affaire avait fait beaucoup de bruit et excitait au plus haut point la curiosité publique. On savait que l'un des accusés était le fils d'un colonel et malgré que le secret eût été sévèrement gardé sur leur attitude pendant l'information, on se répétait que les deux jeunes gens avaient tant d'affection l'un pour l'autre, que chacun des deux s'accusait de meurtre pour sauver son ami. Cette attitude avait produit dans le public une profonde émotion. Aussi la surprise fut-elle grande et grande aussi la déconvenue, lorsqu'au début de la séance le commissaire du gouvernement demanda le huis clos.

Le conseil se retira dans la salle des délibérations où, statuant sur les réquisitions du ministère public, considérant que la publicité des débats serait nuisible, inutile et dangereuse, déclara à l'unanimité qu'il y avait lieu d'ordonner le huis clos. Le conseil rentra en séance publique. Le colonel président lut les précédents motifs et ordonna aux assistants d'évacuer la salle, conformément à l'article 113 du code militaire dont il donna lecture. Les assistants évacuèrent le prétoire non sans murmure. Cet incident n'était pas fait pour calmer la curiosité publique.

Toutes les formalités préliminaires observées, le président déclara la séance ouverte et donna l'ordre de faire entrer les accusés. Jacques et Bernard apparurent, accompagnés des soldats qui constituaient leur garde. Leur triste calvaire commençait à tous deux. Ils allaient entendre raconter tout ce qu'ils avaient fait, depuis des mois ; on allait aussi les obliger à dire, une dernière fois, tout ce qu'ils avaient déjà dit. Ils entrèrent, séparés par les soldats qui veillaient sur eux, comme sur des malfaiteurs, mais ils furent assis l'un auprès de l'autre, et comme ils ne s'étaient pas vus depuis longtemps, comme pendant l'enquête on avait eu soin de ne pas les faire se rencontrer une seule fois, lorsqu'ils se trouvèrent en présence, des larmes leur vinrent aux yeux. Bernard tendit les mains, ouvrit les bras. Jacques y tomba. Ils s'étreignirent silencieusement, car les deux mots qu'ils prononcèrent furent si doux, prononcés si bas, que ce fut plutôt un soupir.

— Frère !

— Frère !

Puis ils s'assirent l'un près de l'autre, heureux de se retrouver ainsi, un vague sourire sur les lèvres. Le président leur demanda leurs noms

prénoms, âge, le lieu de leur naissance. C'était la loi. Il le fallait ainsi. Jacques, à la dernière question, répondit simplement :

—Je suis un enfant abandonné. Je n'ai jamais connu ni mon père ni ma mère.

Cette réponse, tristement formulée, émut singulièrement le conseil. Tous ceux qui siégeaient là savaient, en effet, à quoi s'en tenir sur la mère de Jacques. Il y a des courants d'opinion, d'émotion, de générosité, qui parcourent les conseils de guerre comme les cours d'assises. Des accusés, d'un mot, ont conquis sinon la sympathie, les juges s'en défendent toujours, mais la pitié des hommes chargés de les condamner ou de les absoudre. C'est un sentiment irraisonné. Quelque chose remue dans les cœurs et tout est dit.

Pas un de ces officiers n'ignorait les pièces secrètes de la procédure. Et grâce au dévouement du capitaine Segond, qui dès le premier jour avait deviné que le meurtre de Gironde avait de mystérieux motifs, ces officiers savaient également que Jacques avait voulu venger sa mère, la délivrer, dans un combat loyal où il hasardait sa propre vie, d'une intrigue odieuse, des lâches et infâmes spéculations. Tous, certes, si le hasard avait voulu qu'ils fussent, en cet instant suprême où l'existence se joue, substitués à la personnalité de Jacques, tous, ils eussent agi comme lui. Lequel d'entre eux eût conservé assez de sang-froid pour réfléchir que la discipline militaire l'empêchait de porter la main sur Gironde ? pour réfléchir que cet homme, de par son grade, devait être sacré ? Lequel d'entre eux n'eût pas senti son sang bouillonner dans ses veines, la colère affoler son cerveau, devant l'homme qui, obéissant à un misérable, coupable ou non, cet homme avait volé lâchement sa place dans le cœur maternel ?

Etrange destinée que celle des juges ! Ils approuvaient Jacques ; ils eussent agi comme lui ; ils étaient presque obligés de l'admirer, tant son attitude était résignée, tant elle exprimait le sacrifice raisonné de sa vie pour servir d'exemple aux soldats. Et tout en l'approuvant, tout en l'admirant tout à l'heure, à coup sûr, ils le condamneraient. La loi était impitoyable. Elle leur faisait courber la tête. Et pour manifester leur pitié ils n'auraient qu'un moyen : la condamnation prononcée, ils imploreraient, pour le condamné, la clémence du chef de l'Etat. Ils n'en pouvaient faire davantage.

Elle fut bien cruelle, bien lourde à leur cœur, cette séance du conseil ; Jacques et Bernard, les mains unies, écoutaient, les yeux baissés, la voix sèche et monotone du greffier qui lisait toutes les pièces de l'information. Puis, quelques mots du président qui rappela dans quelles circonstances l'officier de réserve avait été tué ; le président ajouta, en appuyant sur les mots, que "les deux accusés, de par la loi, avaient le droit de dire tout ce qui était utile à leur défense."

Les débats commencèrent alors. Bernard fut interrogé le premier. Jamais peut-être questions et réponses ne furent plus simples et en même temps plus dramatiques.

—Racontez nous comment s'est passé le meurtre de Gironde ?

—Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit.

—Vous êtes accusé d'avoir tué cet officier de complicité avec le sous-officier Jacques ?

—Il n'y a pas eu de complicité.

—Vous persistez à prétendre que seul vous avez tué Gironde ?

—Seul, je me suis battu avec lui.

—D'après vous, Jacques n'aurait servi que de témoin ?

—Tel fut son rôle, en effet.

—C'est bien ce que vous avez dit pendant l'enquête.

—Et ce que je répéterai jusqu'au dernier moment, car telle est la vérité.

—Pour quelle raison le sergent Jacques s'accuse-t-il et veut-il attirer sur lui la condamnation ?

—Par amitié et dévouement pour moi.

Le président resta silencieux. Evidemment l'un de ces deux nobles jeunes hommes se dévouait pour l'autre. Lequel des deux ? Il était, malheureusement pour Jacques, presque certain que les preuves s'élèveraient contre lui et non contre Bernard. Mais comme ils étaient tous deux pareillement sympathiques, les juges les plaignaient tous les

deux. Le président posa à Bernard différentes questions pour lui faire préciser les détails du meurtre. Puis, d'une voix un peu troublée, qu'il essayait de raffermir, car cet officier supérieur était un ami de Georges de Cheverny, compagnon d'armes et camarade de Saint-Cyr :

—Les raisons du meurtre de Gironde que vous avez données à M. le rapporteur pendant l'information sont-elles bien les seules qui existent ? N'en est-il pas d'autres, d'un ordre plus intimes ? Ne se rattachent-elles pas à un secret de famille, secret douloureux, certes, qui a été malgré vous révélé à la justice ?

Bernard baissa la tête.

—Répondez. Nous avons ordonné le huis clos afin que rien de ce qui se passera ici, pendant les débats, ne transpire au dehors.

Et Bernard doux et ferme :

—Il ne peut me convenir de parler, mon colonel, le sujet, vous le comprendrez, est trop pénible pour moi. Vous êtes mes juges. C'est à vous d'estimer si le meurtre de Gironde doit être châtié, ou si ce meurtre n'était pas le châtiment mérité d'une injure à ma mère.

—Je comprends votre réserve et votre silence. Mais quelles que soient les raisons intimes, quelle sacrées que soient les raisons qui ont amené le meurtre de Gironde, je ne puis vous laisser dire que ce meurtre était un châtiment mérité. Gironde était votre officier, votre supérieur. Bien qu'il appartint à la réserve, il portait l'uniforme. Il avait toutes les prérogatives de l'officier. Il en avait tous les droits comme tous les devoirs. Vous deviez respecter en lui l'officier que vous représentait son uniforme. La discipline doit être mise au-dessus de toutes les haines, de toutes les rancunes. Elle est comme une souveraine terrible et implacable à laquelle tout doit être sacrifié.

Bernard répliqua soumis et résigné.

—Je sais que j'ai été coupable, et je suis prêt à subir la punition de ma faute.

Il se rassit. Le président comprit qu'il n'obtiendrait rien de lui. Il fit signe à Jacques, lui posa les mêmes questions préliminaires, puis arrivant de suite au fait :

—Vous avouez avoir tué le sous-lieutenant Gironde ?

—Je l'ai tué, oui, mon colonel, mais tué loyalement, en duel, et ainsi que Bernard le disait pour lui-même, tout à l'heure, hasardant ma vie contre la sienne.

—Vous avez entendu le soldat Bernard prétendre qu'il n'y a pas d'autre coupable que lui.

—Je l'ai entendu.

—Et qu'avez-vous à dire ?

—Ce qu'il disait lui-même, mon colonel.

Et tournant vers son frère son doux regard triste :

—Il s'accuse par amitié et par dévouement pour moi.

—Vous persistez, à son exemple, à vous accuser ?

—Certes.

Et souriant à Bernard :

—Il est bien assez douloureux de le voir assis à ce banc, devant vous, mon colonel, pour un crime dont il est innocent.

—Etranges garçons ! murmura le président.

Les officiers perplexes, se consultaient du regard. Jamais pareille affaire ne s'était présentée à eux. Lorsque Jacques eut répondu à toutes les questions, et celles-ci portèrent sur les relations du jeune homme avec Gironde, sur l'altercation qu'il avait eue au bivouac, avec l'officier, la veille du meurtre, le président fit entrer les témoins. Leurs dépositions ne furent pas longues.

Les témoins étaient, d'abord, les soldats qui avaient entendu la querelle de Gironde et de Jacques ; le caporal Martin dit Fiche-la-Guigne, qui eut à raconter, très ému le pauvre homme, que Jacques, consigné, avait, malgré sa munition, quitté le secteur, alors que le caporal venait de s'y opposer. On entendit aussi les soldats qui, avertis par Patoche, étaient accourus au pavillon du château des Aulnaies. Le capitaine qui les avait conduits déposa également. Puis le président appela Patoche. Mais on dut constater que l'homme d'affaires ne s'était pas présenté. Le président requit contre lui l'application de la loi.

Il arrive parfois que lorsqu'un témoin dont la déposition est indispensable ne se présente pas, les débats sont suspendus. Le président ne jugea pas à propos de les interrompre. Il passa outre. Le conseil avait été averti, en effet, que Patoche était en fuite et que les recherches tentées jusqu'à aujourd'hui pour le retrouver étaient restées infructueuses. Les témoignages entendus, les interrogatoires terminés, le président donna la parole au commissaire du gouvernement. Celui-ci, dans un réquisitoire très court, développa les moyens qui appuyaient l'accusation et termina en prenant des conclusions dont le double objet était de démontrer la culpabilité de Jacques et de Bernard par complicité de meurtre sur un officier en tenue, et de demander en conséquence contre eux l'application rigoureuse de la loi. Seulement, par humanité, il se contenta de citer les articles de la loi applicables aux accusés, évitant ainsi une discussion pénible et douloureuse sur la nature d'une peine dans laquelle leur liberté, peut-être même leur existence était en jeu.

Jacques et Bernard avaient déclaré qu'ils se défendraient eux-mêmes. Cependant le président leur avait donné un avocat d'office qui plaïda chaleureusement leur cause, tirant ses arguments des liens secrets de famille qui unissaient Jacques à Bernard, cherchant à émouvoir les juges en leur montrant que ce meurtre n'était pas le crime du soldat se vengeant de son officier, mais le châtiment infligé par des fils qui vengeaient leur mère. La grande habileté de sa défense fut que, pendant tout le temps qu'il parla, il eut soin de ne pas séparer Jacques de Bernard, Bernard de Jacques. Il voulait que ce meurtre fut bien un meurtre commun, inspiré par une pensée commune ; il n'essaya pas de charger l'un pour sauver l'autre, certain d'arriver, par le moyen contraire, à jeter les juges dans une cruelle indécision. Le commissaire du gouvernement ne répliqua pas. Le président demanda alors aux accusés s'ils n'avaient rien à ajouter à leur défense. Bernard se leva et grave-ment :

—Je dois répéter ce que j'ai dit : moi seul suis coupable !

Et Jacques, la main tendue :

—Seul, mon colonel, j'ai tué Gironde, après l'avoir frappé au visage. Et je regrette que ce Patoche, qui a vu l'insulte, ne soit pas venu renouveler son témoignage.

Ils se rassirent. Le président déclara les débats clos. Il fit un résumé de ceux-ci, puis les accusés furent emmenés et le conseil entra dans la salle des délibérations. A partir de ce moment, le sort des jeunes gens était fixé. Le jugement devait être rendu sans déssemparer et sans que les juges pussent se séparer ou communiquer avec d'autres personnes que les membres du conseil. Le président posa aux juges les questions suivantes, d'abord en ce qui concernait Bernard, ensuite Jacques : 1o L'accusé est-il coupable du fait qui lui est imputé ? 2o Le meurtre a-t-il été commis avec circonstances aggravantes ? 3o Le fait a-t-il été commis dans telle circonstance qui le rend excusable d'après la loi ?

Le président, après avoir posé ces questions, recueillait les voix en commençant par le membre du conseil dont le grade était le moins élevé, c'est-à-dire par le sergent, évitant ainsi l'influence que pourrait exercer sur les membres inférieurs l'opinion de leurs chefs hiérarchiques. Chacune des questions devait être résolue par la majorité de cinq voix contre deux ; à défaut de cette majorité, il y avait acquittement. Il arrive même que lorsque trois voix de majorité se prononcent en faveur de l'accusé contre les quatre autres, l'accusé est acquitté à la minorité de faveur. Il y eut un quart d'heure de discussion, dans la chambre où l'on délibérait sur le sort des deux frères. Puis de l'ensemble des votes il résulta que Bernard était acquitté. Quant à Jacques, on le reconnaissait coupable. Mais le conseil admettait, à l'unanimité, des circonstances atténuantes. Ce fut ce qui lui sauva la vie. Sans les circonstances atténuantes, la loi était formelle, c'était la mort.

Le conseil revint en séance. Le président prononça le jugement qui condamnait Jacques à la dégradation et aux travaux forcés à perpétuité. Il ordonnait en même temps la mise en liberté de Bernard. Immédiatement le jugement fut transcrit par le greffier et signé, sans déssemparer, par le

président, les juges et le greffier. Puis on lui introduisit Jacques et Bernard. Le conseil se retira, à l'exception du greffier et du commissaire du gouvernement.

La garde du conseil se tenait au port d'armes derrière les deux frères. Le greffier et le commissaire étaient debout. Et cela avait un aspect sinistre, cette demi-solitude dans cette grande salle nue et froide. Sinistre, mais sans grandeur. La cour d'assises est plus imposante avec son déploiement de mise en scène. Là le jugement est porté par le président devant tous. Ici le jugement est lu par le greffier, le conseil parti. Cela ressemble presque à une exécution brutale, à huis clos. Lorsque les deux jeunes gens entendirent cet arrêt qui rendait l'un à la liberté et qui condamnait l'autre au bagne, ils ne purent retenir leur larmes et éclatèrent en sanglots. Jusqu'à ce moment ils avaient donné les preuves d'une énergie extraordinaire. Maintenant, ils étaient abattus, brisés. Bernard se jeta dans les bras de Jacques en disant :

— Ainsi tu es puni, malgré ce que j'ai pu faire, malgré ce que j'ai pu dire, tu es puni à ma place pour un crime que tu n'as pas commis ! Oh ! mon Jacques, mon pauvre Jacques !

Et se retournant vers le commissaire du gouvernement :

— C'est un grand malheur, mon commandant, dit-il, un grand malheur et une irréparable injustice.

Quant à Jacques, s'il pleurait, c'est qu'il avait espéré que le jugement qui le frapperait le condamnerait à mourir. Et il était condamné au bagne ! Vraiment, en le condamnant à mort, ses juges n'auraient-ils pas été plus éléments ? Mais jusqu'à cet instant suprême, il n'abandonnait pas la pensée de l'héroïque dévouement dont il était victime.

— Tais-toi, disait-il avec douceur à Bernard, tais-toi ! à quoi bon, maintenant, puisque tout est fini. Je suis heureux ! Tu consoleras notre mère !

Mais Bernard, à travers ses sanglots, s'adressant toujours au commissaire du gouvernement :

— Mon commandant, je me dois à moi-même, je dois à la justice, de répéter aujourd'hui pour la dernière fois devant le jugement qui condamne mon ami, que Pierre Gironde a été tué par moi, que Jacques est innocent de ce crime et que c'est moi qui devrais être condamné.

Mais Jacques le regardait avec un doux air de tristesse et de triomphe qui signifiait :

— Va, il est trop tard, tu auras beau dire et beau faire, je t'ai sauvé ! Et j'en suis fier !

Les soldats de garde s'avancèrent pour emmener Jacques. Bernard était libre. Ils s'étreignirent encore. On eût dit qu'ils ne pouvaient se séparer. Jacques sortit. Le greffier s'approcha de Bernard :

— Votre père et votre mère vous attendent dans mon bureau, dit-il, si vous voulez me suivre.

— Oui.

Pendant qu'ils marchaient, le greffier ajouta :

— Le conseil a été profondément ému par toute cette affaire, je puis vous le dire à présent ; s'il y avait eu un moyen de ne pas appliquer la loi à votre ami, croyez bien qu'on l'aurait employé !

— Hélas !

— Je puis même vous dire autre chose. Le conseil ne pouvait tenir compte, dans ses résolutions des motifs de haine qui existaient entre Gironde et le sergent Jacques ; il a dû frapper le soldat qui avait si gravement manqué à la discipline ; il s'est contenté d'admettre, et il faut s'en féliciter, des circonstances atténuantes, mais il ne s'en est pas tenu là et ce que je puis vous dire, c'est qu' aussitôt après la séance, il a signé un recours en grâce au président de la République. Espérez donc !

— Que peut produire ce recours ? La grâce complète ?

— Oh ! non. Du moins, je ne le crois pas. Pensez donc, le meurtre d'un officier. Sur mille et mille fois, c'est la mort.

— Un adoucissement à sa peine ?

— Certainement.

Bernard soupira. Il aurait voulu voir Jacques libre comme lui. Dans le bureau du greffe, le colonel de Cheverny, Marguerite et Marjolaine attendaient. Tous trois déjà, ils connaissaient le jugement. Le président, en sortant de la salle des séances, avait rencontré le pauvre Cheverny,

qui arrivait bouleversé, et on lui avait appris que Bernard était acquitté. Certes, il en fut soulagé et un profond soupir sortit de sa poitrine. Depuis tant de jours, il ne vivait plus ! De quelles anxiétés avait été faite sa vie ! Comment le dépeindre ? Mais sa joie ne pouvait être complète, car il pensait à Jacques.

Avec quelles effusions délirantes Bernard fut accueilli ! Son père et sa mère se le disputaient pour l'embrasser, l'accablant de questions, pleurant de joie. Et Marguerite en oubliait peut-être, que cet enfant ne lui était pas plus cher que l'autre, le condamné ! Elle ne l'oublia pas longtemps, car des sanglots nerveux, qui partirent du fond du greffe, la rappelèrent au triste sentiment de la réalité.

C'était la pauvre Marjolaine qu'on oubliait, et qui, elle, pensait à Jacques ! Certes, leur égoïsme d'amour était bien naturel. Ils avaient oublié qu'elle était là ! Ils s'élançaient vers la jeune fille tous les trois l'entourèrent, mais toutes leurs amitiés, toutes leurs paroles de tendresse, ne faisaient que redoubler ses larmes. Et on l'entendait, murmurant d'une voix entrecoupée :

— Mon pauvre Jacques ! Mon pauvre Jacques !

— Oui, dit Bernard, sombre. Ils l'ont condamné et c'est moi qui suis coupable !

Dans sa cellule, Jacques debout rêvait, un navrant sourire sur les lèvres. On venait de lui apprendre le recours en grâce signé par le conseil. Il n'avait rien répondu. Peu lui importait ce recours en grâce. Sa volonté était formée, sa résolution était prise. Il voulait mourir !

Jusqu'au dernier moment il avait attendu ! Il voulait être sûr que Bernard serait acquitté.

Maintenant que tout était fini, il était prêt à partir. Certes, il n'irait pas au bagne ! Il n'aurait jamais le courage de supporter cette vie de honte ! Il s'y tuerait ! mieux valait donc se tuer maintenant ! Et pensant aux sous-officiers de son régiment qui lui avait envoyé un revolver, il se disait :

— Ils ont bien fait. Je leur pardonne toutes leurs insultes.

L'arme était cachée dans la paille de son lit. Il écouta si les gardiens ne passaient pas dans le couloir qui longeait sa cellule. Un profond silence dans toute la prison. Alors il chercha le revolver. Il était là toujours chargé de ses six coups.

(A suivre)

NOUVEAU FEUILLETON

Nous commencerons **LA SEMAINE PROCHAINE** la publication de notre nouveau feuilleton, intitulé :

FLEUR-DE-MAI

Cette pièce littéraire a été appréciée de la façon la plus favorable par toute la presse française.

Le nom de **GEORGE PRADEL**, son auteur, est un gage de sa haute moralité et de la finesse du style.

Nous n'épargnerons rien pour que les illustrations soient à la hauteur du talent de l'écrivain.

A LA MEMOIRE D'UNE AMIE

Que la mort est terrible, implacable et cruelle :
Que ses coups sont puissants, qu'ils sont inattendus.
Méprisant la tendresse et l'amitié fidèle.
Elle frappe... à l'instant, les vœux sont confondus.

J'avais une compagne, une fidèle amie.
Elle me chérissait, elle me consolait :
Quand j'avais du bonheur, elle en était ravie,
Quand j'étais malheureuse, elle se désolait.

Sous le même climat où nous étions nées,
Ensemble, toutes deux, nous coulions nos jours,
Passant dans le repos de paisibles années,
Lorsque la mort me vint l'enlever pour toujours.

« Pourquoi venir si tôt, ô trépas redoutable,
Jetes sur mon bonheur un funèbre manteau :
Je passais avec elle, une vie agréable,
Heureuse, sans regrets, sans craindre le tombeau ».

Sous le regard de Dieu, dans un profond silence,
Ses vertus grandissaient comme la douce fleur,
Qui joint à ses parfums, l'éclat de l'innocence,
Et qui, paisible, croit sans craindre le malheur.

« Oh ! pourquoi déchirant le voile de sa vie,
Vins-tu, cruelle mort, la ravir à jamais,
Malgré le désespoir les pleurs d'une amie
Qui toujours pleurera, pensant à ses bienfaits ? »

« Sur les ailes du temps, la tristesse s'envole,
Diras-tu, — Regarde mes larmes, mes sanglots :
De ma fidélité, c'est un faible symbole...
Oui ! toujours tu verras mes pleurs couler à flots !

Quoi ! je pleure, quand déjà, sous l'éclat de ta gloire,
Ton front serein rayonne, au sein de la splendeur
Des célestes beautés ! contemplant ta victoire,
Ne dois-je pas plutôt désirer ton bonheur.

Tandis que je gémis, bien loin de ma patrie,
Déjà, déjà tu jouis du séjour bienheureux !...
Que n'est-il pas celui de mon âme attendrie !...
Seigneur, Seigneur, quand donc combleriez-vous mes vœux

Oh ! de ton souvenir ressuscitant la flamme,
Souvent j'irai donner, pour réparer mes torts,
Une fleur à la tombe, une prière à l'âme,
Ces deux parfums du ciel qui consolent les morts.

Repose donc en paix dans ton humide bière
En attendant ce jour, triomphe solennel,
Où réveillant l'écho du sombre cimetière,
L'ange te portera aux pieds de l'Eternel.

MARIE GAGNON.

Montréal, 1890.

Avis aux mères.—Le "sirop calmant de Madame Winslow" est employé depuis plus de 50 ans par les mères pour la dentition des enfants, et toujours avec un succès complet. Il soulage le petit patient aussitôt, procure un sommeil calme et naturel enlevant la douleur, et le petit chérubin "s'épanouit comme un bouton de fleur." Il est très agréable à prendre, il calme l'enfant, amolite les gencives, enlève la douleur, arrête les vents, régularise les intestins, et il est le meilleur remède connu pour la diarrhée causée par la dentition ou autrement. Vingt-cinq cents la bouteille

QUELQUES FAITS

On dirait qu'il existe quelque malentendu touchant la date à laquelle expire la charte de la loterie de l'Etat de la Louisiane. La compagnie a demandé une nouvelle charte le 10 de juillet dernier et la législature a ordonné qu'un amendement à la constitution soit soumis au peuple en 1892. Ainsi la charte de la compagnie sera prolongée jusqu'en 1919.

Cependant, la charte actuelle de la compagnie n'expire qu'en 1895. La demande d'une nouvelle charte n'est qu'une affaire de routine législative et il n'y a pas le moindre doute que quand la charte actuelle va expirer, le peuple s'empressera de la renouveler. La manière dont les généraux Beauregard et Early administrent la loterie provoque l'admiration de tout le monde, dans ce pays et à l'étranger. L'honnêteté bien reconnue de ces deux messieurs explique comment la loterie a pu gagner la confiance du public ainsi qu'elle l'a fait.

— Alfred est assis près de la jeune fille et lui demande timidement d'être sa femme. Elle se trouble et devient toute pensive. Certes, elle le voulait bien ; elle l'aimait de toute son âme. Elle aurait accepté et en aurait été très heureuse, certaine d'avance qu'Alfred ferait un excellent mari. Francs et honnêtes tous deux, ils avaient appris à se connaître dès l'âge le plus tendre. Mais une maladie inconnue à la jeune fille la troublait depuis quelques mois. Elle lut un jour chez une amie un petit livre qui traitait des maladies inhérentes à la femme et de suite elle comprit ce qu'elle avait. C'était la maladie qui affecte les trois quart et demi des femmes. Sans retarder elle se procura le remède infaillible pour ces maladies là, le "Régulateur de la Santé de la femme" et un "Fermale Pourous Plaster" du Dr Larivière, et deux mois après elle était guérie et était l'épouse heureuse de l'heureux Alfred. Dépôt de ces remèdes à Montréal chez : Dr J. Leduc, Picault et Contant, Laviolette et Nelson, Dr F. Demers, Evans et Fils, où tous les marchands peuvent se le procurer. Aussi à vendre partout aux Etats-Unis. Pour toutes informations écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I.

\$2.25
CHEMISES BLANCHES
Devant plissé, pour

\$1.25
— SIX POUR \$6.75 —
Chemises sur commande \$1.50

GUIMOND
15 ST-LAURENT

PIANOS! PIANOS!

Seuls agents à QUÉBEC autorisés à vendre les PIANOS suivants
O. Newcombe & Co. de Toronto,
Nondelsohn Pianos & Co. de Toronto,
Evans Brothers, de Ingersoll,
Hallet, Davis & Co. de Boston,
Schubert Pianos Co. de New-York.

ORGUES, HARMONIUMS pour Eglises et Harmoniums pour salons. Instruments en cuivre et à cordes de fabriques françaises et allemandes. Instruments de musique de toutes espèces, porte-musique, folios, étagères, écharpes pour pianos droits, nouveau genre, couverts et bancs de pianos de fantaisie. Récentes publications de musique de tous genres, vocales et instrumentales, religieuses et profanes.
 Prix modérés et conditions faciles.

BERNARD, FILS & CIE,

EDITEURS DE MUSIQUE
 Coin des rues St-Jean et Ste-Ursule
 Haute-Ville, Québec.

Le remède de Piso pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

CATARRH

En vente chez tous les pharmaciens, ou expédie affranchi à toute adresse contre paiement de 50 sous. E. T. Hazeltine, Warren, Pa., E. U. de l'A.

PACIFIQUE CANADIEN

Trains laissant Montréal

De la Gare de la rue Windsor

Pour Ottawa, Buckingham, etc. +*7.50 a. m. +*11.45 a. m., 4.25 p. m.
 Pour Boston, Portland, Manchester, etc., *9.00 a. m. +*3.15 p. m.
 Pour Toronto, Smith's Falls, Peterboro et Brockville, *9.20 a. m., pour Détroit, Chicago, etc., +*8.45 p. m.
 Pour Sault Ste-Marie, St-Paul, Minneapolis, etc., +*11.45 a. m.
 Pour St-Anne, Vaudreuil, etc. *9.20 a. m. 12.30 p. m. (samedis et dimanches exceptés) 1.30 p. m. (samedis seulement) 6.15 p. m. +*8.45 p. m., 11.20 p. m. (samedis seulement)
 Pour St-Jean, Magog, Sherbrooke, Cookshire, etc. 4.00 p. m. 7.45 p. m.
 Pour Winchester, *9.20 a. m., 5.15 p. m., +*8.45 p. m.
 Pour Newport, 9.00 a. m., 5.35 p. m., +*8.15 p. m.
 Pour Halifax, N. E., St-Jean, N. B. etc., 7.45 p. m.
 Pour St-Antoine, 7.50 a. m., 12.30 p. m., 5.15 p. m., 6.15 p. m. (Samedis 1.30 p. m. au lieu de 12.30 p. m.)

De la Gare du carré Dalhousie:

Pour Québec, *8.10 a. m., 3.30 p. m., (dimanches seulement) et *10.00 p. m.
 Pour les points sur l'Intercolonial à Campbellton N.B. *10.00 p. m.
 Pour Trois-Rivières, *8.10 p. m., 2.00 p. m. (Samedis seulement) *3.30 p. m. (dimanches seulement) 5.00 p. m. et *10.00 p. m.
 Pour Joliette, St-Félix, St Gabriel, etc 5.00 p. m.
 Pour Ottawa, *8.50 a. m., 4.40 p. m., *8.40 p. m.
 Pour Winnipeg et Vancouver, *8.40 p. m.
 Pour St-Jérôme, St-Lin et St-Eustache, 5.30 p. m.
 Pour Ste-Rose et Ste-Thérèse, 3.00 p. m., 4.40 p. m., 5.30 p. m. Samedis 1.30 au lieu de 3.00 p. m.

De la gare Bonaventure

Pour Chambly, Marrieville, etc 9.00 a. m. de St-Lambert, faisant connection avec le train qui laisse la gare Bonaventure à 8.35 a. m.
 Pour Chambly, Marrieville, St Césaire, etc. 5.20 p. m.

|| Samedis exceptés.
 + Service tous les jours le dimanche compris. Les autres trains les jours de la semaine seulement, hormis qu'avis contraire soit donné.
 * Wagons-salons et wagons-lits sont attachés aux trains ainsi marqués.
 † Pas de connection pour Portland avec le train laissant Montréal le samedi.
BUREAUX DES BILLETS
 266, rue St-Jacques.
 Hôtel Windsor, Gares de la rue Windsor et Carré Dalhousie.



Unique voie ferrée donnant accès aux magnifiques Plages d'Été et aux Régions Forestières et Agricoles au Nord de Québec.
 Magnifiques TERRES A BLE actuellement offertes en vente par le Gouvernement Provincial. Rails d'acier, Ponts en acier et en fer.

Trains Express direction Nord et Sud tous les jours. Taux réduits accordés aux sportsmen.

Vo. Voyez notre indicateur.
 ALEX. HARDY,
 Agent général du fret et des passagers.
 J. G. SCOTT,
 Secrétaire et Gérant.

A. HURTEAU & FRERES
 MARCHANDS DE BOIS DE CIAGE
 22, rue Sanguinet, Montréal
 Coin des rues Sanguinet et Dorchester, Téléphone 106
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc Téléphone 140

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
 Architectes et évaluateurs ont transporté leur bureau au numéro

180 - RUE SAINT - JACQUES - 180
 Edifice de la Banque d'Épargne
 VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER
 Élévateur 4e plancher. Chambre 3 et 4

La Compagnie d'Assurance
NORTHERN OF ENGLAND.

Capital..... \$15,000,000
 Fonds accumulés..... 17,106,000
 BUREAU GÉNÉRAL POUR LE CANADA
***724 NOTRE - DAME, MONTREAL**
 ROB. W. TYRE, Gérant.
 AGENTS POUR LA VILLE
 ELZEAR LAMONTAGNE JOSEPH CORBEIL

LOTION PERSIENNE



Pour blanchir le teint, lui rendre ou conserver sa couleur de rose, faire disparaître les rougeurs, le masque et autres taches de la peau,
 La **LOTION PERSIENNE** est une préparation sérieuse, unique en son genre. C'est un véritable REMÈDE pour la peau. Ce n'est pas une poudre blanche, délayée dans de l'eau ou de l'essence. La Lotion Persienne, au contraire, est une préparation médicamenteuse, transparente et limpide comme de l'eau.
 Lorsque la peau est bruni par le soleil, la Lotion Persienne lui rend promptement sa fraîcheur et son teint rose, en ajoutant une cuillerée tous les matins à l'eau pour se laver.
 La Lotion Persienne se vend dans toutes les bonnes pharmacies de la Puissance, en bouteilles de 50 cents. Méfiez-vous des contrefaçons.
S. LACHANCE, PROPRIÉTAIRE,
 1538 & 1540 Rue Ste-Catherine, Montréal.

MAISONS RECOMMANDEES

SAINT-JEAN, P. Q.
Hôtel du Canada Louis Forgeu
 Maison de première classe,
 162, 164, 166, rue Richelieu

NEW-YORK
Pension privée : Antoine Jungbluth
 80, Clinton Place, près de la 5e Ave.

RIMOUSKI
Hôtel St-Laurent, A St-Laurent & Cie Prop
SAINT-HYACINTHE
Hôtel Yamaska, Perreault, Prop.

RIVIERE-DU-LOUP EN BAS
HOTEL TALBOT

FRASVILLE HOTEL
 JOS. DESLAURIERS, Propriétaire

TROIS-PISTOLES
HOTEL LAVIGNE

QUÉBEC
CHAUSSURES
 J. S. LANGLOIS, 121, rue St-Joseph, St-Roch

Hôtel Albion, L. A. & J. E. DION, Prop.
 29, rue du Palais

Magasin du Louvre, Coté & FAGUY
 Importateurs de Marchandises d'Étapes et de Fantaisie, 27, rue Saint-Jean

PENSION FRECHET
 Rue Saint-Louis, vis-à-vis l'hôtel Saint-Louis
Librairie-Papeterie, Berti & Tourangeau
 41, rue St-Joseph, St-Roch

CYR. DUQUET
 Horloger, bijoutier, a transporté temporairement son établissement au No 16, rue St-Jean, vis-à-vis la Caisse d'Économie.

SOREL
HOTEL BRUNSWICK, J. Fish, Prop.
 TROIS-RIVIERES
N. E. MORISSETTE, 148, rue Notre-Dame
 Tapis, Métrins à Soutanes, etc.

HOTEL DUFRESNE
 JOSEPH DUFRESNE Propriétaire

MONTREAL
THE BRITISH CIGAR STORE
 1574, rue Notre-Dame

RESTAURANT OCCIDENTAL
 121, rue Vitré, Montréal

RESTAURANT VICTOR
 594, rue Lagachetière

Librairie française
 2321, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

Important de Paris chaque semaine les dernières nouveautés, ouvrages des grands écrivains, depuis 25c le vol. Envoi dans toute la Puissance.

HOTEL JACQUES-CARTIER
 23, 25, 27, PLACE JACQUES-CARTIER
 Hôtel canadien-français situé dans la partie la plus centrale de la ville. Excellente cuisine, consommation de premier choix, Arrangements pour familles. Prix modérés.
 J. P. MARTEL, Prop.
 Montréal

HOTEL RICHELIEU
ISIDORE DUROCHER & CIE
 MONTREAL
 Cet Hôtel de première classe, si bien connu du public, vient de réouvrir: ses entrées sont maintenant sur la rue Saint-Vincent, et il n'y aura plus de communications par la Place Jacques Cartier.

HOTEL RIENDEAU
 58 & 60 PLACE JACQUES CARTIER
 Montréal
 Cet hôtel de première classe, qui était autrefois au No 64, rue Saint-Gabriel, vient d'être transporté au No 60, Place Jacques Cartier.
 Prix très modérés, cuisine française.
 J. RIENDEAU, Propriétaire.

J. Alphonse Chausse
 Architecte
 No 154, Rue St-Catherine.
 Montréal
 Téléphone Bell 5504

ANNONCE DE

John Murphy & Cie

GRANDES ESPERANCES

Nous nous attendions à vendre beaucoup d'étoffes à robes, mais pas encore autant que nous en avons vendu. Aussi n'avons-nous jamais eu un aussi bel assortiment que cette année, ce qui fait qu'il est devenu notoire que notre magasin est le meilleur pour les étoffes à robes.

Nouvelles Etoffes à Robes rayées de toute couleur, seulement 10c la verge.
 Nouvelles Etoffes à Robes à reflet de toute couleur, seulement 10c la verge.
 Nouvelles Etoffes à Robes Plaide, une ligne spéciale à 18c la verge.

ETTOFFES POUR COSTUME UNIS

Couleurs noires de toute nuance, les marchandises à meilleur marché de Montréal, seulement 13c la verge.

NOUVEAU COSTUMES DE TWEED

Tous les modèles les plus nouveaux, seulement 25c la verge

ETTOFFES A ROBES DOUBLE LARGEUR

48 pouces de large, de toute couleur, seulement 30c la verge

MAGNIFIQUES PLAIDS POUR ROBES

Tout laine, seulement 20c la verge

MAGNIFIQUES PATRONS DE ROBES DE PARIS

La plus belle collection qu'on ait jamais vue au Canada; prix depuis \$5 à \$10.

JOHN MURPHY & CIE

Coin des rues Notre-Dame et St-Pierre
 Au comptant et à un seul prix
 Bell Tel. 2193 Federal Tel. 580

Commandez le Pond's Extract. Evitez les imitations



POUR

Tous les Maux
 Hémorroïdes
 Contusions
 Catarrhes
 Blessures
 Douleurs
 Brûlures
 Toilette

Fac-Simile du Façon en-veloppe de papier chamois.
SERVEZ-VOUS DE
 Intime
 ET LA
 Grippe

POND'S EXTRACT

Il guérit les
 Engelures

Enrouements
 Rhumatismes
 Maux d'Yeux
 Hémorrhagies
 Inflammations
 Maux de Gorge

Préparé seulement par la
POND'S EXTRACT CO.
 76 Fifth Avenue
 New York

Colonne Carsley

OCCUPES A VENDRE NOS

Habillements de garçons
 Habillements de garçons
 Habillements de Matelot
 Habillements de Matelot
 Habillements Noirs
 Habillements Noirs
 Paletots d'automne
 Paletots d'automne

Bons Habillements d'école serviables
 Bons Habillements d'école serviables

Pour toutes sortes d'habillements de garçons, venez directement aux quartiers généraux où vous trouverez l'assortiment le plus considérable, le mieux choisi et le meilleur marché en ville.

S. CARSLY

Etoffes à robes rayées de choix

Laine Desideratum à 4 brins de Carsley
 Laine Desideratum à 4 brins de Carsley
 à \$1 la livre

Laine Unshrinkable à 4 brins de Carsley
 Laine Unshrinkable à 4 brins de Carsley
 à \$1.15 la livre

Meilleure Laine Germantown, à 4 brins
 Meilleure Laine Germantown, à 4 brins

Nouvelles étoffes à Robes Carreautées

Lisez précisément ceci

Meilleure laine noire de Saxe, 4 brins
 Meilleure laine noire de Saxe, 4 brins

18c le paquet, \$1.25 par boîte d'une livre
 Quelques boîtes encore. Le prix ordinaire de cette laine est \$1.60 lb.

Laine d'une \$1.60 pour \$1.25
 Laine d'une \$1.60 pour \$1.25

S. CARSLY.

Nouveautés dans les soies de fantaisie

DEPARTEMENT DE MANSCHETER

Nouvelles Flanelles pour robes de matin
 Nouvelles Flanelles à dessins pour robes de matin
 Nouvelles Flanelles cachemire à dessin
 Seulement 57c

Ces flanelles sont en croisé français, ne changent pas, faites par les meilleurs fabricants. Grand assortiment en vente.

S. CARSLY

DEMANDEZ A VOTRE ÉPICIER LE

THE TETLEY

CARSLY & CIE

Agents pour le gros, Montréal

FIL DE CLAPPERTON

SI VOUS VOULEZ

Un fil qui ne s'effile pas,
 Qui coudra avec douceur,
 Un fil pour coudre à la main ou à la machine,
 Un fil qui vous sera agréable,

DEMANDEZ LE

FIL DE CLAPPERTON

EVER READY

Les baleines de corsages
EVER READY

Sont reconnues par toutes les couturières qui en font usage comme étant les meilleures et les plus confortables; elles reconnaissent que ce sont les seules baleines que l'on doit acheter

S. CARSLY.

S. CARSLY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "WESTERN"

CONTRE LE FEU ET SUR LA MARINE

Revenu pour l'année 1889..... \$2,025,192.59
 Sécurités pour les assurés..... 1,837,286.41

BUREAU A MONTREAL, 194 RUE ST-JACQUES

ARTHUR HOGUE, Agent du département français.

J. H. ROUTH & Cie., Agents généraux.

Nous donnons des reçus et des polices écrites en français. Institutions religieuses et propriétés de campagne assurées à de très bas taux.

12500

Dans chaque famille, on devrait toujours avoir une provision de JOHNSTON'S FLUID BEEF en cas de maladies et pour usage culinaire.



DEMENAGEMENT!

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos pratiques et au public en général qu'à cause de la démolition de notre magasin, pour l'élargissement de la rue Notre-Dame, nous avons transporté notre stock au No 2092, rue Notre-Dame, plus haut que le carré Chaiboillez. Nous avons fait d'énormes réductions sur toutes nos marchandises, et nous invitons le public à en profiter.

Grand choix de Hardes Faites pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants. Chemises, Collets, Cols, Corps et Caleçons, Chapeaux, etc., etc. Une visite est sollicitée.

DUPUIS, LANOIX & Cie

2092, rue Notre-Dame, ci-devant à l'ancien Magasin I. A. Beauvais

HONNEUR AUX REMÈDES SAUVAGES DE GEO TUCKER

EMPLATRE DES MONTAGNES VERTES SIROR BOTANIQUE DE GEO TUCKER EST GARANTI DE GUERIR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

ARRAPAHOU DES MONTAGNES VERTES

DE GEO TUCKER, POUR LES MALADIES INTERNES ET EXTERNES, REMÈDES BIEN CONNUS.

\$5.000 DE RÉCOMPENSE POUR DE MEILLEURES MÉDECINES PATENTÉES VENDUS PAR TOUS PHARMACIENS ET ÉPICIERS RESPECTABLES DÉPÔT CHEZ

MÈRES SAUVEZ LA VIE A VOS PETITS ENFANTS EN DEMANDANT TOUJOURS A VOTRE PHARMACIEN LES BONBONS DE CHOCOLAT INDIEN DES MONTAGNES VERTES DE GEO TUCKER POUR LES VERS.

N'oubliez pas de DEMANDER LES PETITES PILULES POMMES DE MAI DE LA MONTAGNE VERTE DE GEO TUCKER POUR LA PURGATION. DYSPESIE. CONSTIPATION ETC 12 PILULES LA DOSE

DES MILLIERS DE PERSONNES SOUFFRANTES ONT IMMEDIATEMENT RECOURS AUX Remèdes Sauvages DE GEO. TUCKER

LYMAN, FILS & CIE PHARMACIE EN GROS, RUE ST-PAUL, MONTREAL. 429, RUE GRAIG, EN FACE DU CHAMP DE MARS

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicate et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille

HENRY R. GRAY, Chimiste-pharmacien, 122 rue St-Laurent.

HOTEL ST - LOUIS

(Ci-devant occupé par M. J. Riendeau)

64, rue Saint-Gabriel, Montréal

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. John Johnson & Cie, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa. La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons. Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf.

J. JOHNSON & CIE, 61, rue St-Gabriel, Montréal.

SANS PEUR ET SANS REPROCHE

SAVONS MEDICINAUX

DR V. PERRAULT

Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau, sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorrhoides, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

NUMÉROS ET USAGES DES SAVONS

Savon No 1.—Pour démangeons de toute sortes.

Savon No 5.—Pour toutes sortes de dartres.

Savon No 8.—Contre les taches de rousse et le masque.

Savon No 11.—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.

Savon No 17.—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.

Savon No 18.—Pour les hémorrhoides. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques. Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (25 cents). ALFRED LIMOÛES, Saint-Eustache, P. Q.

Attraction sans précédent

Au-delà d'un million distribué



COMPAGNIE de la LOTTERIE de l'ÉTAT de la LOUISIANE

Incorporée par la Législature pour les fins d'éducation et de charité, et ses franchises déclarées, être parties de la présente Constitution de l'Etat en 1879, par un vote populaire écrasant.

Laquelle expire le 1er Janvier 1895

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les Grands Tirages Simples ont lieu mensuellement, les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Lotterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés; nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec des fac-simile de nos signatures attachés dans ses annonces.

L. J. J. J.
J. A. Emly

Commissaires

Nous, les soussignés, Banques et Banquiers, paierons tous les prix gagnés aux Lotteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos caisses.

R. M. Walmsley, Pres. Louisiana National Bk
 Pierre Lanoux, Pres. State National Bk
 A. Baldwin, Pres. New Orleans National Bk
 Carl Kohn, Pres. Union National Bk

Grand Tirage Mensuel

A L'ACADEMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE ORLEANS.

MARDI, 14 OCTOBRE 1890

PRIX CAPITAL - - - \$300,000

100,000 Billets à \$ 20 chaque. Moitié, \$ 10
 Quart, \$5. Dixième, \$2. Vintième, \$1

LISTE DES PRIX

1 PRIX DE \$300,000 est.....	\$300,000
1 PRIX DE 100,000 est.....	100,000
1 PRIX DE 50,000 est.....	50,000
1 PRIX DE 25,000 est.....	25,000
2 PRIX DE 10,000 sont.....	20,000
5 PRIX DE 5,000 sont.....	25,000
25 PRIX DE 1,000 sont.....	25,000
100 PRIX DE 500 sont.....	50,000
200 PRIX DE 300 sont.....	60,000
500 PRIX DE 200 sont.....	100,000

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX DE \$ 500 sont.....	50,000
100 PRIX DE 300 sont.....	30,000
100 PRIX DE 200 sont.....	20,000

PRIX TERMINAN

999 PRIX DE \$100 sont.....	\$99,900
999 PRIX DE \$100 sont.....	\$99,900
3,131 prix se montant à.....	\$1,031,800

PRIX DES BILLES :

Billet complet, \$20 ; Demis \$10 ;
 Quarts \$5 ; Dixièmes \$2 ;
 Vingtièmes \$1.

Prix des Clubs, 55 billets d'une piastre pour \$ 50

ENVOYEZ TOUT ARGENT PAR L'EXPRESS, ET LA COMPAGNIE PAIERA LES FRAIS DE PORT.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, New-Orleans, La

N'oubliez pas que la charte actuelle de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui forme partie de la constitution de l'Etat de la Louisiane et qui a été déclarée par la Cour Suprême des E.-U. un contrat avec l'Etat de la Louisiane et une partie de la constitution de cet Etat, n'expire que le premier janvier 1895.

La législature de l'Etat de la Louisiane, qui s'est réunie le 10 de juillet cette année, a ordonné qu'un amendement à la constitution de l'Etat soit soumis au peuple à une élection qui aura lieu en 1892, amendement destiné à prolonger la charte de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane jusqu'en l'année mil neuf cent dix-neuf.